



Les Fiches de la Corpo

Les Fiches de la Corpo

Chers étudiants, ça y est, le semestre touche à sa fin. Mais pour bien profiter de l'été et éviter les rattrapages, la case des partiels semble inévitable !

Depuis maintenant 85 ans la Corpo Assas accompagne les étudiants dans tous les domaines de la vie universitaire, et vous propose notamment des Fiches de cours. Ces condensés de cours guideront, encadreront et rythmeront vos révisions des partiels. Ils ne sauraient évidemment se substituer aux exigences universitaires de recherche personnelle.

Effectivement, ces fiches sont là pour vous orienter, elles sont faites par des étudiants et ne remplacent pas une présence assidue en cours et en TD ainsi que l'apprentissage régulier et approfondi des différentes matières.

Si jamais il vous venait des questions, n'hésitez pas à nous envoyer un message sur la page Facebook Corpo Assas ou à contacter Iris de Laporte, Apolline Thevaux, Pauline Deslandes et Erykah Il.

➤ **Comment valider votre année ?** Pour les L1 :

Il faut tout d'abord rappeler que toutes vos notes se compensent. Pour valider de la manière la plus simple votre année, il vous faut valider vos blocs de matières fondamentales mais aussi vos blocs de matières complémentaires. Cependant, le calcul peut s'avérer plus complexe...

Chaque fin de semestre est marquée par des examens qui constituent l'épine dorsale de la validation de votre année. Bon nombre d'autres possibilités vous sont proposées pour engranger un maximum de points et limiter ainsi l'impact de vos partiels. Chacun de vos chargés de TD va vous attribuer une note sur 20 à l'issue du semestre. Vos TD de matières fondamentales comptent donc autant que l'examen écrit, lui aussi noté sur 20. Cet examen s'effectue en 3h et nécessite un exercice de rédaction. Sur un semestre, une matière fondamentale peut donc vous rapporter jusqu'à 40 points. Seuls 20 points sont nécessaires à la validation de la matière. Pour valider votre bloc de fondamentales, il vous faut donc obtenir 40 points en additionnant vos notes de TD et vos notes aux partiels. Si toutefois vous n'obtenez pas ces 40 points, vous repasserez en septembre,

lors de la session de rattrapage, la ou les matières que vous n'auriez pas validée(s).

Attention : le passage par septembre annule votre note de TD obtenue dans la matière. Pour les L2 :

Le principe est similaire, à la différence qu'il y a plus de matières fondamentales et plus de matières complémentaires.

Conclusion simple : travailler toutes les matières un minimum en mettant l'accent sur les TD et les matières fondamentales (les plus gros coefficients) vous permettra de maximiser vos chances de valider votre année du premier coup et ainsi éviter l'écueil des rattrapages de septembre.

➤ Système de compensation et session de septembre

Si, au sein même des unités d'enseignement, les matières se compensent, les blocs peuvent aussi se

compenser entre eux à la fin de l'année. Ainsi, si vous obtenez une moyenne générale sur l'année de 10/20, votre passage est assuré.

En cas d'échec lors des sessions de janvier et de juin, une seconde chance vous est offerte en septembre.

Attention, contrairement aux idées reçues, les rattrapages ne sont pas plus faciles, ils sont connus pour être notés plus sévèrement. Toutes les matières des blocs non validés où vous n'avez pas eu la moyenne sont à repasser. S'il s'agit d'une matière à TD, la note de TD est annulée (même si vous avez été défaillant), de sorte que la note obtenue en septembre compte double (8/20 revient à 16/40). Les points d'avance acquis lors de l'année (points au-dessus de la moyenne lors de la validation d'un bloc) sont valables après les rattrapages et permettent donc la compensation finale comme décrite précédemment.

A noter que le jury peut vous accorder quelques points pour l'obtention de votre année, notamment dans le cas d'un étudiant sérieux en TD... A bon entendeur !

Pour les L1, le passage en deuxième année peut aussi se faire en conditionnel, pour cela il vous faut valider les deux unités d'enseignement fondamental et une unité d'enseignement complémentaire tout en sachant que l'autre unité complémentaire sera à repasser en L2.

AVERTISSEMENT

Il est important de rappeler que les Professeurs et Maitres de conférence ne sauraient être tenus responsables d'une erreur ou d'une omission au sein des fiches de cours proposées, puisque ces dernières sont comme dit précédemment, réalisées, relues et mises en page par des étudiants appartenant à la Corpo Paris II.

Le Professeur dont le cours est l'objet n'en est pas l'auteur donc même s'il autorise sa diffusion, il ne cautionne en aucun cas son contenu. En conséquence de quoi, la Corpo Paris II ne certifie en aucun cas la concordance des fiches avec le cours d'amphithéâtre.

Seul le cours dispensé à l'oral en amphithéâtre est utilisé comme référence pour les examens, sauf précision donnée expressément par le Professeur. Il donc est impératif de ne manquer aucun cours magistral afin d'obtenir les meilleures notes possibles aux examens. Les fiches présentées ici ne sont qu'une aide et ne correspondent en aucun cas au cours complet.

REMERCIEMENTS

La Corpo Paris II souhaiterait remercier sincèrement l'intégralité des professeurs ayant permis et autorisé la diffusion de ces fiches de cours et d'avoir ainsi offert aux étudiants une aide précieuse à la réussite de leur examens.



SOCIOLOGIE POLITIQUE

SOCIOLOGIE POLITIQUE	1
Introduction	2
<input type="checkbox"/> Section 1 : Sociologie + politique = sociologie politique.....	2
<input type="checkbox"/> Section II : Qu'est-ce que la sociologie politique ?	2
Section 1 : Fondements et cadres du politique	2
Chapitre I : Le pouvoir politique	2
Section 1 : Pouvoir et politique.....	3
<input type="checkbox"/> Section 2 : les dimensions du pouvoir politique.....	4
Section 3 : Les ressources du pouvoir politique.....	4
Section 4 : Les limites du pouvoir politique	5
<input type="checkbox"/> Conclusion :	6
Chapitre 2 : La représentation politique, fondements et implications	6
<input type="checkbox"/> Introduction :.....	6
<input type="checkbox"/> Section 1 : Penser la représentation.....	7
<input type="checkbox"/> Section 2 : Représentation et représentants	8
<input type="checkbox"/> Section III : Les représentants en représentation.....	9
Chap 3 : La représentation politique, nature et allégories.....	10
<input type="checkbox"/> Section I : Représentation et représentativité	11
<input type="checkbox"/> Section 2 : Symptômes et solutions à la crise.....	11
<input type="checkbox"/> Section 3 : Crise de la représentation et crise de la démocratie.....	13
<input type="checkbox"/> Conclusion :	14
Chapitre 4 : La démocratie en danger.....	14
<input type="checkbox"/> Section 1 : Le populisme : le mythe de la démocratie altérée	15
<input type="checkbox"/> Section 2 : la démocratie illibérale	17
<input type="checkbox"/> Section 3 : Le totalitarisme.....	18
<input type="checkbox"/> Conclusion :	18
Chapitre 5 : L'étude des systèmes politiques. Le cas de la démocratie participative	18
<input type="checkbox"/> Section 1 : L'analyse du système politique	19
<input type="checkbox"/> Section 2 : Fondements et principes de la démocratie participative.....	21
<input type="checkbox"/> Section 3 : Étude systémique de la démocratie participative.....	22
Partie II : Acteurs politiques.....	23
Chapitre 1 : Les partis politiques	23
<input type="checkbox"/> Section 1 : Les typologies de partis.....	24
<input type="checkbox"/> Section 2 : Les systèmes de partis	26
Chapitre 2 : Professions politiques	27
<input type="checkbox"/> Section 1 : Les différents sens de la professionnalisation	28
<input type="checkbox"/> Section 2 : Les élus et leurs entourages.....	29
<input type="checkbox"/> Section 3 : Les autres professionnels de la politique.....	31
<input type="checkbox"/> Conclusion.....	32
Partie III : Pratiques politiques	32
Chapitre 1 : Le vote. Sociologie électorale.....	32
<input type="checkbox"/> Section 1 : Les modèles déterministes du comportement électoral	33
<input type="checkbox"/> Section 2 : Les modèles économiques du comportement électoral	34
<input type="checkbox"/> Conclusion.....	35



Introduction

- **Section 1 : Sociologie + politique = sociologie politique**

§1 : Un objet : le politique

Politics = l'activité politique, la conquête et l'exercice du pouvoir.

- Conquête : ce qui concerne le mode de scrutin, les campagnes, le vote...
- Exercice : études parlementaires, sociologie des organisations, pressions extérieures (mouvements sociaux, influences extérieures au système) ...

Polity = la politique, le champ politique (Bourdieu). Penser le cadre politique dans lequel se déroule une activité politique (cadre spatial, temporel, au sein d'une profession).

Policy = l'action publique, les politiques. L'ensemble des politiques publiques.

§2 : Une science sociale : la sociologie

La sociologie, en termes de méthode, est une étude du politique à travers les méthodes de la sociologie (statistiques, quantitatives, entretiens, observations, questionnaires, question des échantillons représentatifs, *process tracing*).

Weber fait de la sociologie une science avec le concept de neutralité axiologique.

Il y a 2 paradigmes principaux en sociologie politique, 2 approches pour comprendre les phénomènes politique : le **holisme** et l'**individualisme méthodologique**.

Le holisme : Émile Durkheim en est la principale figure. Le comportement d'un individu est déterminé par le groupe social auquel il appartient. Un groupe social est un ensemble de valeurs, de règles, de croyances. Mais l'individu est forcément membre de plusieurs groupes sociaux considérés (famille, groupe professionnel, etc) qui peuvent devenir contradictoires. La méthode va reposer sur des enquêtes statistiques, quantitatives.

L'individualisme méthodologique : Max Weber en est la principale figure. L'individu permet d'expliquer les groupes sociaux. Il faut regarder chacun pour expliquer l'ensemble. Mais cela implique que l'individu expliquerait tout. La méthode va reposer sur des entretiens.

Limites de ces paradigmes : leur fort déterminisme. Les phénomènes sont plus complexes, il faut croiser les deux paradigmes. Il faut nuancer par la comparaison.

- **Section II : Qu'est-ce que la sociologie politique ?**

Sociologie politique : « branche de la science politique proposant d'étudier les phénomènes politiques à partir des paradigmes, des outils analytiques et des méthodes d'observation de la sociologie »*

Section 1 : Fondements et cadres du politique

Chapitre I : Le pouvoir politique

Le pouvoir politique est un fondement de la politique, il se retrouve dans toutes les civilisations, modernes et anciennes, à travers la perspective du pouvoir institutionnel. L'image des attributs du



pouvoir en est l'illustration, plus largement la mise en scène du pouvoir. Les mêmes représentations se retrouvent à toutes les époques, depuis les pharaons et même avant.

Le pouvoir politique n'existe pas réellement. L'enjeu des iconographies est de l'incarner, le rendre concret par des objets (ex : couronne, masque...). La source du pouvoir peut également être représentée (ex : le sacre de Napoléon, la source est Dieu).

On a une rupture avec le milieu du XIXe s., il n'y a plus d'objet, c'est plus sobre. Mais le pouvoir n'est pas pour autant désacralisé. Le sacre provient des élections. Pour autant, la représentation symbolique du pouvoir ne disparaît pas, les représentations continuent d'exister à côté de l'élection. On parle aujourd'hui de symbolique de pouvoir ou de folklore (ex : la couronne ne symbolise plus l'exercice du pouvoir politique). Le pouvoir politique peut aussi être incarné par des lieux. Le pouvoir politique évolue dans le cadre de l'espace public. Espace public : « un idéal de délibération rationnelle entre individus concernant les affaires communes »*.

Tout pouvoir n'est pas politique : mais tout pouvoir concerne les relations sociales.

Le pouvoir politique se distingue. Burdeau : « Le pouvoir officiel est celui qui dispose d'une consécration, celui qui, détenteur des prérogatives de la puissance publique, imposera ses décisions en les assortissant éventuellement de l'égalité de la contrainte légale ».

Le pouvoir a plusieurs définitions :

« Relation asymétrique par laquelle un acteur social (un individu, un groupe, une classe sociale, une institution) obtient d'autres acteurs des comportements qu'ils n'auraient pas obtenus spontanément. »*

« A exerce un pouvoir sur B dans la mesure où il obtient de B une action que ce dernier n'aurait pas effectuée autrement », Dahl.

Le pouvoir met en relation plusieurs personnes et se concrétise sous forme de domination, coercition, contrainte.

En sociologie politique le pouvoir est étudié selon une approche relationnelle, interactionniste : le pouvoir n'a pas de substance, c'est une relation.

Dans notre société, il y a une fusion/confusion entre État et pouvoir politique. Mais il peut y avoir du pouvoir politique sans État. Clastres a étudié les sociétés indiennes en Amazonie. Il y a des chefs, mais ils n'ont pas de pouvoir politique. Le chef ne décide pas, il est l'égal des autres, la décision se prend de manière démocratique.

L'État permet la domination, il a le monopole physique de la violence légitime. Le pouvoir politique existe avant l'État.

L'étude du pouvoir politique permet de comprendre le système politique. Il n'y a pas de pouvoir politique sans légitimité.

Les relations de pouvoir s'insèrent dans le réseau social. Le pouvoir politique est l'étude des relations sociales des groupes sociaux avec la coercition, la domination.

Le pouvoir politique évolue, entre sacralisation, banalisation, contestation du pouvoir. La question de la légitimité engendre la question de l'acceptabilité du pouvoir.

Section 1 : Pouvoir et politique

§1 : Les spécificités du pouvoir politique

Le pouvoir politique est une nature de pouvoir particulière. Il se déroule dans le cadre de l'État et concerne donc l'espace public, l'intégralité du territoire et de la population. Il est régi par des codes, qui protègent des abus du pouvoir. La légitimité ne donne pas tous les droits. Le pouvoir politique concerne aussi la sphère privée (ex : le mariage). Aucun autre pouvoir n'est à la fois public et privé.

La légitimité du pouvoir politique est particulière, elle ne repose sur aucun autre élément que l'élection.



§2 : Les différentes acceptions du pouvoir politique

Chez les Grecs et les Romains (notamment Platon) : ils approchent le pouvoir selon ses vertus, classent les régimes politiques en fonction des vertus.

Arrive la philosophie politique avec Machiavel, qui s'intéresse au fondement du pouvoir. Ce fondement est l'acceptabilité du pouvoir.

Avec Hobbes, dans *Léviathan*, le pouvoir politique est bien un phénomène social dont il faut étudier les différentes relations.

Talcott Parsons (1902-1979) conçoit le pouvoir comme un jeu à somme nulle.

Ces auteurs rendent concret le pouvoir politique non pas par des institutions mais par aspect relationnel.

- **Section 2 : les dimensions du pouvoir politique**

§1 : La dimension rationaliste

Les relations sont structurées par la rationalité des acteurs, ils sont considérés comme stratèges. Il y a 2 écoles de la dimension rationaliste :

Selon l'école élitiste, ceux qui ont du pouvoir politique sont ceux qui détiennent les positions hiérarchiques les plus élevées. Ils imposent ensuite leur pouvoir aux subalternes.

Selon l'école pluraliste, le pouvoir est divisé et variable, partagé entre plusieurs acteurs et positions au sein du système politique.

§2 : La dimension structuraliste

Cette dimension se rapproche de l'approche élitiste du pouvoir. Le pouvoir dépend de la structure sociale. La position sociale d'un acteur est un fort indicateur du pouvoir politique qu'il possède. Mais le pouvoir peut se manifester de manière indirecte. A ne doit pas forcément être au contact de B pour obtenir ce qu'il veut, il n'y a pas de relation sociale directe.

Selon Marx et Engels, le pouvoir politique est « *le pouvoir organisé d'une classe en vue de l'oppression d'une autre classe* ».

Selon Bourdieu, le pouvoir symbolique sert à dénoncer des privilèges. Il dénonce alors la société de classe et justifie que le peuple peut avoir du pouvoir pour s'opposer aux privilégiés.

§3 : La dimension discursive

Le pouvoir repose sur le dialogue entre les individus, une relation sociale. Foucault dit que la contrainte se déroule surtout à travers le discours. Les individus s'autolimitent par rapport à la norme. C'est l'acceptation individuelle de la norme qui fait le pouvoir politique.

Section 3 : Les ressources du pouvoir politique

La coercition n'est pas une ressource suffisante du pouvoir. Il faut qu'il soit accepté parce qu'il est légitime.

La légitimité est fondée sur 3 points selon Weber : la légitimité du pouvoir politique, la légitimité d'un acteur politique et la légitimité du système politique



La légitimité partout mais la défiance aussi est partout (crise de la démocratie, de la représentation...). Tout le système repose sur la légitimité.

Selon Lipset, la légitimité d'un système politique découle de sa capacité à « engendrer et à maintenir la croyance que les institutions politiques actuelles sont les plus appropriées pour la société ». D'après Easton, la légitimité est la « conviction qu'il est juste et convenable d'accepter les autorités, de leur obéir et de se soumettre aux prescriptions du régime politique ».

Weber a pensé 3 catégories de la domination légitime du pouvoir politique (jamais une domination n'appartient qu'à une de ces catégories).

- La domination légale-rationnelle est basée sur le respect de la loi et des institutions. Le pouvoir est légitime parce qu'il est basé sur une constitution et fait la loi, c'est la question de l'acceptabilité de la loi.
- La domination traditionnelle (régimes politiques avant l'avènement de la démocratie, avant l'élection). C'est la plus ancienne des dominations, exemple les sociétés d'ancien régime. Le monarque est monarque parce que la tradition le désigne comme tel (monarchie de droit divin, légitimité de droit divin).
- La domination charismatique repose sur les qualités intrinsèques d'un chef. Elles justifient que les citoyens acceptent de lui obéir, de répondre à des contraintes. La reconnaissance des qualités est très subjective.

Aujourd'hui le modèle de la domination légale-rationnelle mais la défiance est de plus en plus importante. La légitimité dépend du citoyen.

Section 4 : Les limites du pouvoir politique

§1 : Érosion et nouvelles formes de pouvoir politique

A- La légitimité du pouvoir (institutionnel) politique en baisse

Cela serait dû à une crise de la représentation, de la démocratie représentative, une hausse de la défiance. Cela a des conséquences sur le pouvoir politique : le pouvoir politique est-il moins accepté ?

Historiquement, depuis le XVIIIe s. et la mise en place d'élections, les pouvoirs politiques n'ont cessé d'élargir leur légitimité. Le droit de vote s'est élargi au fur et à mesure, les élections se sont multipliées. Cela a renforcé la légitimation.

Mais depuis 20-30 ans, il y aurait une crise généralisée du système qui aurait pour conséquence une moindre légitimité du pouvoir politique et qui s'observerait avant tout dans les élections. Les élections sont la preuve du consentement démocratique. Les variations de participation électorale montrent l'acceptation du pouvoir politique. Le taux de participation est un baromètre du consentement démocratique.

B- Évolution contemporaine du pouvoir politique

Les différentes dimensions du pouvoir politique changent rapidement.

La dimension institutionnelle et structurelle du pouvoir politique est de plus en plus contestée à cause du changement de la légitimité du pouvoir politique. La contestation des États provient de leurs propres citoyens.

Selon la perspective substantielle, le pouvoir politique est atomisé, il n'y a plus une seule source de pouvoir politique, une seule représentation, une seule attente du pouvoir politique. Le pouvoir politique n'est pas symbolisé uniquement par le président mais aussi par les pouvoirs locaux. On ne sait plus vraiment identifier le pouvoir politique simplement parce qu'on le retrouve à travers des canaux divers. La défiance contre le pouvoir politique touche tous ceux qui se sont arrogé une partie du pouvoir politique.



Il est de plus en plus difficile pour le pouvoir de se légitimer quand il y a plein de signaux négatifs (baisse de participation par exemple). Le contexte ayant changé, le pouvoir politique ne peut plus se justifier de la même manière. Le pouvoir politique cherche à se rendre légitime. Cela passe par la mise en place de grands débats : démocratie participative. On veut remettre les citoyens dans la boucle. Cela implique des changements dans la stratégie du pouvoir politique, en utilisant tous les canaux médiatiques possibles. La domination légale rationnelle ne se suffit plus, le gouvernement utilise d'autres canaux pour rendre la loi acceptable.

§2 : L'encadrement du pouvoir

Le pouvoir politique est contraint par des textes qui ont valeur constitutionnelle. Mais il s'autolimité aussi pour répondre aux demandes des citoyens, pour accroître la légitimité et a minima pour empêcher la défiance.

Au bout d'un moment, la légitimité du pouvoir devient morale. C'est ce qui est acceptable dans la politique. Exemple : Agnès Buzyn a été mise en examen après ses décisions lors de la crise sanitaire, parce que certains considèrent que sa gestion de la crise est mauvaise. Le pouvoir politique est mis en cause judiciairement pour le simple fait d'avoir pris des normes. La demande citoyenne tend vers plus de moralisation. On est passé d'une domination légale-rationnelle à morale-rationnelle.

- **Conclusion :**

La moralisation est un phénomène nouveau mais elle ne supprime pas le légal-rationnel. La loi ne se suffit plus à elle-même. Le pouvoir politique doit correspondre aux attentes de morale des citoyens pour qu'ils respectent la loi, et donne une légitimité au gouvernement. La morale revient dans les affaires de gouvernement, c'est la question du bon gouvernement.

Le pouvoir de l'image, le mythe du pouvoir contribuent aussi à l'acceptation du pouvoir politique. La légitimité est assurée dans la transmission du pouvoir et son acceptation.

Chapitre 2 : La représentation politique, fondements et implications

- **Introduction :**

Quelle relation unit les représentants et les représentés juridiquement et politiquement ?

L'enjeu est la représentation de l'absence, comment l' élu représente les citoyens.

Malgré tout, la représentation politique contemporaine ne s'est pas totalement départie d'un sens figuratif et symbolique. La manière dont les représentants s'habillent, certains veulent incarner ceux qu'ils représentent.

Théorie de la représentation : « Ensemble d'idées, de principes et de règles postulant que le gouvernement le plus juste et le plus efficace repose sur la désignation de représentants chargés de gouverner au nom de tous »*.

Représentants : « Dans les démocraties représentatives, élus de la nation ou du peuple. »*

L'idée de représentation est ancienne dans les régimes politiques. La crise de la représentation signifie qu'il y a un modèle idéal de la représentation.

Le gouvernement représentatif repose sur le régime parlementaire et plus largement la démocratie représentative. Le mandat participe à l'organisation du pouvoir. Tous les modes de scrutin n'assurent pas la même représentation.



- **Section 1 : Penser la représentation**

§1 : Quelques dates et idées à propos du concept de représentation

Selon Montesquieu, « les anciens ne connaissent point le gouvernement fondé sur un corps de noblesse, et encore moins le gouvernement fondé sur un corps législatif formé par les représentants d'une nation. » Le gouvernement représentatif est une idée qui date de la fin du XVIIIe s. On se pose la question de la manière dont il faut gouverner, qui va gouverner. Ce n'est plus le roi qui représente les citoyens. Le gouvernement doit être représentatif.

Aux États-Unis, on fonde un nouveau régime politique après la guerre d'indépendance. « No taxation without representation ». Les colonies refusent d'être assimilées à l'empire si elles ne sont pas représentées au parlement britannique.

2^e étape dans l'histoire de la représentation :

L'essentiel des nouveaux régimes qui se créent sont des régimes parlementaires. L'essor du parlementarisme entraîne l'essor de la représentation et donc la représentation est plus individuelle. Un lien se crée entre un représentant et des représentés.

Ouvrages :

- Pitkins, *The concept of representation* : Depuis le début du XIXe s., le lien entre représentant et représenté ne fait que se renforcer. Nait alors un questionnement sur ce qu'est une bonne représentation, la meilleure représentation possible, etc. Il s'intéresse au lien entre représentant et représentés et souligne l'absence. Ce vide donne de nombreuses possibilités à la représentation. Mais tous les élus ne se ressemblent pas, ils peuvent avoir des conceptions différentes du mandat.
- Urbinati, *Representative democracy : Principles and genealogy* : L'auteur essaie d'approfondir la notion de crise de la représentation pour savoir dans quelle mesure on peut dire qu'il y a une crise de la représentation. Il revient particulièrement sur la critique du gouvernement représentatif qui ne serait pas au final la démocratie, qui aurait un côté aristocratique. Il conclut principalement que la représentation et le gouvernement représentatif sont donc des modes légitimes dans les démocraties au sens historique, c'est le seul mécanisme viable de fonctionnement démocratique, il n'y a pas d'alternatives concrètes historiquement.

§2 : La représentation et la responsabilité politique

Le lien représentant-représenté repose sur l'élection. Il y a 2 possibilités d'organisation du mandat : mandat représentatif et mandat impératif. Dans un mandat représentatif, le représentant est libre. Dans un mandat impératif, le représentant est lié de manière impérative à la volonté des représentés.

Le lien être représentant et représentés n'est pas un lien de ressemblance ni d'exigence d'une représentation fidèle mais une délégation de souveraineté.

§3 : Le « coup de force symbolique » de la représentation politique

Pierre Bourdieu a pensé la représentation avec « le coup de force symbolique de la représentation ». Les représentés étant absents dans la représentation, Bourdieu pense le lien comme un coup de force qui ne repose que sur l'élection. Il est symbolique dans la mesure où le représentant représente des représentés très divers. Pour Bourdieu, la représentation est une fiction, une construction symbolique, une seule personne ne peut pas représenter des milliers d'autres personnes toutes différentes. La domination des représentants s'exerce sur les représentés et au détriment de ces derniers. En effet, ce sont les représentants qui se forment une image de la représentation auprès de certains groupes plus que ce ne



serait ces groupes-là qui choisiraient unanimement un représentant. Dans la réflexion de Bourdieu, on ne devient représenté qu'après l'élection. Le fait que la représentation soit symbolique fait que c'est le représentant qui élabore le groupe, ce dernier n'est pas préexistant. Les groupes sociaux ne préexistent pas, la représentation est un artefact. Toutefois, Bourdieu ne remet pas en cause la nécessité d'une représentation. Il ne pense pas la crise de la représentation. Mais Bourdieu souligne l'idée d'incarnation dans la représentation qui est critiquée dans la crise de la représentation.

- **Section 2 : Représentation et représentants**

§1 : Le mandat représentatif

A- Mandat représentatif vs mandat impératif

La représentation est avant tout un phénomène juridique.

Dès le début on sait ce qu'implique la représentation. Les critiques sur le mandat représentatif sont connues. Elles sont formulées par Rousseau. Pour lui le problème est l'absence. Après l'élection, il n'y a plus d'interaction. Rousseau dénonce le fait que le peuple devient esclave, asservi à son représentant qui va choisir pour les représentés.

Dès le début on sait aussi qu'il n'est pas possible de faire fonctionner le régime démocratique autrement que par représentation, et malgré les critiques.

Condorcet, lors d'un discours de campagne, a dit « je ferai ce que je croirai le plus conforme à ses intérêts ». Le représentant ne dit pas ce que pense les représentés mais il est légitimement choisi pour les représenter. C'est la parole du représentant et non du représenté.

A l'inverse, le mandat impératif fait du représentant le mandataire du peuple, il fait ce que le peuple lui dit de faire, il expose les idées du peuple, il en est dépendant.

Si la représentation est en crise, ce n'est pas du point de vue juridique, les bases sont les mêmes depuis le XVIIIe s.

Il y a toutefois des aspects du mandat impératif dans le mandat représentatif. Le représentant n'est pas libre politiquement. Il est dépendant de ses représentés. Il ne peut pas faire politiquement ce qu'il entend, les électeurs attendent de lui quelque chose. Il est responsable politiquement devant ses électeurs. Le représentant est comptable et les électeurs font les comptes au moment des réélections.

Les représentants élus sont aussi dépendants de leur groupes, d'autres institutions (partis, administration, groupes parlementaires, etc.).

B- Les obligations du mandat représentatif

C'est à la fin du mandat qu'on fait les comptes. La responsabilité politique joue à la fin du mandat. Dans certains pays, il est possible pour les représentés de rappeler les représentants en cours de mandat : ce sont les *recall elections*. Elles existent en droit anglo-saxon. Les représentés rappellent leur représentant pour le juger politiquement et voter pour ou contre la continuation du mandat. Cependant, ces procédures coûtent cher en organisation.

L'absence n'implique pas que les représentés soient totalement absents pendant le mandat.

Rousseau est excessif dans sa critique car il est partisan de la démocratie directe.

Le représentant doit rendre des comptes politiques par rapport à ceux qu'il représente. Il est attendu que les élus soient exemplaires, certaines actions sont juridiquement légales mais politiquement désapprouvées (moralisation de la vie politique). L'élu est doublement responsable : juridiquement et politiquement. Ils ont des impératifs de *responsiveness* (répondre aux attentes) et d'*accountability* (être redevables).



§2 : Le gouvernement représentatif

C'est le seul mode d'organisation de la démocratie efficace qu'on a trouvé en 200 ans

Le gouvernement représentatif a 4 caractéristiques principales :

- Des élections à intervalles réguliers
- L'indépendance des gouvernants vis-à-vis des gouvernés
- L'expression libre de l'opinion des gouvernés après l'élection (sondages, *recall*, etc.)
- La délibération collective préalable (*responsiveness*) : l'homogénéité des représentants et des représentés sur un territoire

Ces caractéristiques fluctuent, il n'y a pas une forme de représentation qui s'impose au XVIIIe s.

Historiquement on distingue 3 types de gouvernements représentatifs.

	<i>Parlementarisme</i>	<i>Démocratie de partis</i>	<i>Démocratie du public</i>
<i>Élection des gouvernants</i>			
Critère du vote	Choix d'une personne de confiance	Fidélité à un parti	Choix d'une personne de confiance
Lien social exprimé	Expression des liens locaux	Expression d'une appartenance de classe	Réponse à l'offre électorale
Élus	Notables	Militants, hommes d'appareil	Experts en communication
<i>Indépendance relative des gouvernants</i>	Le député votant selon sa conscience	Les dirigeants libres de fixer les priorités au sein du programme	Élection sur la base d'images médiatiques
<i>Liberté de l'opinion publique</i>			
Représentativité	Non-coïncidence entre l'opinion publique et l'expression électorale	Coïncidence entre opinion publique et expression électorale	Non-coïncidence entre opinion publique et expression électorale
Contestation	La voix du peuple « aux portes du Parlement »	L'opposition	Sondages d'opinion
<i>L'épreuve de la discussion</i>	Parlement	Discussions au sein du parti Négociations entre partis Néocorporatisme	Négociations entre le gouvernement et les groupes d'intérêts Discussions dans les médias pour séduire l'électeur flottant

On retrouve souvent des formes hybrides, ce qui les différencie sont surtout les élus.

• Section III : Les représentants en représentation

§1 : Acting for - standing for

L'évolution de la représentation a eu un effet flagrant sur les représentants eux-mêmes. Ils évoluent dans le champ politique en ayant conscience de l'enjeu d'exemplarité, qu'ils doivent rendre des comptes. La représentation devient de plus en plus théâtrale. Toutes ces techniques visent à remplacer l'absence.

Il y a 2 dimensions différentes dans la représentation (établies par Pitkins) :

- « *standing for* » : Cela renvoie au fait d'être un représentant porteur des attributs (sociologiques) du groupe et qui, en tant que tel, va représenter et défendre ses intérêts. On rejoint les conceptions de représentation miroir.
- « *acting for* » : Cela fait référence à une action au nom du groupe représenté, sans en être issu.

Le représentant en représentation se range plutôt dans la catégorie *standing for* : la matérialisation de l'absence se fait notamment à travers habits, les comportements des représentants. La crise de la représentation vient de la confrontation entre les deux : la montée en puissance du *standing for* et la diminution de l'*acting for*. Cela donne des biais de représentation. Les représentants adoptent des



comportements de plus en plus théâtraux pour apparaître comme, ils mettent en avant certains attributs sociologiques. Ce qui se joue est l'incarnation du pouvoir à travers des représentants.

§2 : Les représentants en représentation

A- La théâtralisation de la représentation

La théâtralisation du pouvoir conduit à la mise en scène de la représentation. L'enjeu est l'incarnation du pouvoir. Ce phénomène s'observe notamment lors des meetings.

Cela peut donner lieu à des critiques. Cette politique spectacle donne matière à réfléchir par rapport à la représentation et à l'objectif du pouvoir. Pour les représentants, tout est perçu comme un enjeu de représentation. Lors de meetings, la représentation est mise en scène avec le positionnement du représentant par rapport aux représentés. Le représentant serait légitime car il agit comme les représentés. L'absence est symbolisée par l'idée que le représentant cherche à tout prix à être comme le représenté, le représentant veut apparaître comme un représenté.

L'idée de représentation incarnation n'est pas nouvelle. L'incarnation peut se jouer sur la tenue (ex : les députés d'extrême gauche en bleu de travail).

Cette mise en scène va jusque dans la vie privée des représentants, la frontière entre vie publique et privée n'est plus claire. Leur vie privée est mise en avant pour apparaître comme celle des représentés.

B- La personnalisation de la représentation

La mise en scène est centrée autour de la personne du représentant.

Le problème quand représentation devient trop personnalisée est que le représentant est beaucoup plus mis en avant que les partis. Il n'y a plus de symbolique partisane mais la mise en avant d'un lien direct entre représentant et représenté. Cela peut par exemple passer par la mise en scène de sa famille. On passe de la représentation à la personnalisation de la vie politique. Tout se joue sur le représentant, la dimension émotionnelle de la représentation.

C- La pipolisation de la représentation

C'est une personnalisation hors contexte politique. On n'est plus dans un cadre institutionnel, ni politique, ni de campagne. Elle ne cherche ni à combler l'absence de représenté, ni à montrer le lien entre représentant et représenté. Tout tourne autour du représentant.

Depuis 30 ans, avec les réseaux sociaux, la pipolisation est en plein essor. Les politiques sont présentés dans des magazines people comme des stars de cinéma. L'acteur politique devient un acteur comme les autres, alors qu'à la base l'élection est censée faire une distinction.

Chap 3 : La représentation politique, nature et allégories

Dans quelle mesure le représentant est conforme à la réalité et qu'est ce qui se passe s'il n'est pas conforme au représenté ? Est-ce que toute la représentation est accaparée par des enjeux de représentativité, ou est-ce qu'il y a encore de la place pour l'*acting for* ?

La crise serait un aspect pathologique de la représentation qui porterait sur le décalage entre représentants et représentés. Un phénomène pathologique se manifeste de façon brusque, intense et sur



une période limitée. L'idée de crise de la représentation est remise en cause car elle ne répond pas au critère de la période limitée, on ne sait pas quand elle aurait commencé.

La crise de la représentation est difficilement définissable en tant que phénomène politique.

Cette notion de crise met en jeu 3 points principaux : un avant-après la situation de crise, un changement de nature de la représentation (on passe de l'*acting for* au *standing for*), l'idée que la représentation doit être transformée pour résoudre les problèmes soulevés.

En représentation *acting for*, le représentant est légitime parce qu'il agit pour ses représentés, et non parce qu'il incarnerait sociologiquement ses représentés. Cela met en avant l'absence des représentés. Historiquement, l'absence était un enjeu qui n'était pas vu comme une pathologie. D'une représentation des idées, on passe à une représentation des personnes, donc l'idée d'absence des personnes est basée sur l'absence des attributs sociologiques et non l'absence des idées. Si on change de référentiel de représentation, l'absence ne devient pas seulement un enjeu mais un problème qu'on règle en instaurant par exemple la parité.

La crise de la représentation se concentre sur les attributs sociologiques et donc sur la détection de biais, d'anomalies statistiques entre représentants et représentés.

- **Section I : Représentation et représentativité**

§1 : L'ambivalence de la représentativité

Le concept clé pour penser la crise est l'enjeu de la représentativité. On cherche l'homologie sociologique, les mêmes attributs sociologiques entre représentants et représentés. Cette homologie sociologique suppose la représentation miroir. Cette représentation se base sur la ressemblance entre représentant et représenté. Mais parce que la représentation n'est pas miroir, elle est perçue comme pathologique. Les enjeux de la représentativité sont pluriels :

La nature de la représentation et sa conception changent, ce qui compte n'est plus le gouvernement représentatif, mais une représentation miroir.

On juge la qualité de la représentation à partir de l'homologie sociologique, pas par rapport aux idées mais aux attributs sociologiques. On regarde la part d'ouvrier dans la population et la part d'ouvriers à l'Assemblée nationale plutôt que de regarder qui portent leurs idées.

Les arguments opposés

Les modalités pratiques

On change de référentiel, on passe d'un débat sur les termes des mandats à un débat centré sur la personne du représentant.

§2 : Les ressorts de la crise de la représentation

Le terme de crise de la représentation a perdu son sens au fil du temps. C'est une pathologie, pas une crise. Cela se traduit par les indicateurs statistiques.

Le ressort principal est qu'on est passé à une représentation symbolique (la personne, l'identité), plutôt qu'une représentation de substance (idées, vote). Il y a toujours un éloignement supposé des représentants malgré leurs efforts, l'idée d'une crise sans fin. Malgré tout, il reste l'élection qui légitime le pouvoir politique et permet de désigner entre les citoyens des représentants. Mais cette légitimité baisse avec la diminution de la participation et la hausse de l'abstention. Aussi toutes les idées ne sont pas représentées au parlement, il y a donc un manque de représentation.

- **Section 2 : Symptômes et solutions à la crise**



§1 : l'absence de représentativité

Les biais de représentativité sont la surreprésentation et la sous-représentation, c'est-à-dire des différences entre la part de catégories de représentants et la part de ces mêmes catégories dans la population dans son ensemble. Les hommes, les blancs, les plus de 50 ans sont surreprésentés. Seulement une certaine représentation est considérée dans la représentation miroir : en France, on ne prend pas en compte les minorités raciales contrairement aux États-Unis. Il y a une diversité des critères de représentation. Par exemple, la CSP des ouvriers est sous-représentée à l'Assemblée nationale tandis que les cadres sont surreprésentés.

Phénomènes qui se répètent dans le temps, pas de représentation miroir.

Le portrait type du député en 2017 : un homme de 49 ans, cadre ou profession libérale s'appelant Philippe. Même constat à l'étranger : chambre des représentants aux USA, progression de la représentation des minorités ethniques.

Ces distorsions sont expliquées par :

Des facteurs sociologiques : ceux qui sont candidats. Par exemple en France, peu d'ouvriers sont candidats.

Des facteurs liés au vote : ceux qui votent, exemple aux États-Unis, il y a une surreprésentation des électeurs blancs par rapport au corps électoral (ils s'abstiennent moins).

Un problème se crée : on a une égalité formelle du vote (un homme une voix, chacun peut être candidat) mais des inégalités sociologiques apparaissent. La création d'une représentation miroir en est d'autant plus dure.

§2 : Les solutions favorisant la représentativité

Le vote détermine qui est élu et donc la représentation. Mais, à part le rendre obligatoire, on n'a pas de solution concernant le vote, ou du moins on ne choisit pas ces solutions.

On va plutôt toucher au facteur des candidatures en favorisant certaines. Par exemple, en France, avec la parité, des places sont réservées aux femmes sur les listes électorales ou pour être candidates. Une autre solution, les quotas, est largement utilisée à travers le monde. Il en existe plusieurs types : les sièges réservés au Parlement, les quotas au sein des partis politiques (comme au Canada).

Les places réservées aux femmes sont soit imposées par la législation nationale soit décidées par les partis politiques. Ces solutions ont deux conséquences différentes :

Pour les quotas imposés par la législation nationale, cela entraîne directement un nombre minimum de femmes qui doivent être élues. La parité en France impose que 50% des élus doivent être des femmes (compliqué à assurer hors scrutin de liste).

Les quotas imposés par les partis font que les partis se restreignent à choisir le nombre de femmes qui candidatent.

En 2007 en France, la parité est étendue au scrutin de liste, et en 2014 les sanctions sont renforcées en cas de non-respect de la parité. Cela entraîne des progrès, mais pas une parité parfaite, notamment parce que les têtes de listes sont généralement des hommes. 17% des maires et 40% des députés sont des femmes.

Les sièges réservés pour les minorités ethniques ou religieuses (ex : ex-Yougoslavie). Ces sièges témoignent d'une réalité nationale, une nécessité pour la carte électorale.

La carte électorale : Comment faire pour favoriser la représentation miroir dans les scrutins uninominaux ? Aux États-Unis, on contrôle les biais raciaux. Pour favoriser une représentation miroir, on découpe la carte électorale en circonscriptions selon des critères raciaux. On s'assure en les découpant qu'il y aura forcément un candidat élu qui sera le représentant d'une minorité raciale. Mais ce système



a des effets pervers, il vide les autres circonscriptions de ces minorités, donc ce sera nécessairement un blanc qui sera élu dans ces circonscriptions. Il y a aussi le problème du gerrymandering, ce sont les candidats qui choisissent les électeurs plutôt que l'inverse. La manière dont on découpe permet de déterminer qui gagne l'élection des Républicains ou des Démocrates. Le fait de diluer ces minorités permet aussi de s'assurer qu'elles ne seront pas représentées.

§3 : Les limites de ces solutions

Selon le principe d'universalisme, les députés sont représentants de l'ensemble de la population et pas seulement une partie. Le découpage électoral, en créant des inégalités entre les candidats, cela dégrade l'universalité de la représentation. La représentation est stéréotypée en fonction d'attributs sociologiques.

Tous les problèmes ne sont pas résolus par ces solutions mises en place. L'amélioration de la représentation tiendrait à l'homologie sociologique ? Si c'est le cas, alors le rôle de toutes les instances de représentation peut être questionné.

Se pose aussi la question du siège par nombre d'habitants. Pour augmenter la représentativité d'un parlement, il faut augmenter le nombre de sièges. La réalité est l'inverse : les réformes visent à baisser le nombre de députés et sénateurs. Actuellement un parlementaire en France représente 72000 habitants. C'est le problème de toutes les démocraties.

- **Section 3 : Crise de la représentation et crise de la démocratie**

§1 : Élection et représentation : l'aristocratie élective

La crise de la représentation a une pluralité de sens. Quelles que soient les solutions prises et les résultats, l'insatisfaction demeure.

D'un point de vue empirique, peut-être que la crise de la représentation ne porte pas sur la représentation en elle-même mais sur l'idée de représentation, sur le gouvernement représentatif. Une crise du procédé électif, c'est-à-dire une crise de l'élection parce qu'elle est aristocratique. La solution serait de mettre en place des alternatives à l'élection. Mais la participation est l'opposition de la représentation.

Urbinati et Bernard Manin expliquent qu'il y a toujours eu des critiques et des tentatives de trouver des alternatives à l'élection, mais l'élection a toujours primé.

Selon Manin, c'est l'élection, ses avantages et ses inconvénients, qui sont à l'origine de la crise. Il en va de même avec les avantages et inconvénients du gouvernement représentatif. Les potentielles solutions se sont révélées plus aristocratiques, moins démocratiques. Systématiquement, l'élection par le plus grand nombre a été préférée, la démocratisation systématique et continue du gouvernement représentatif. Le droit de vote s'étant élargi, le système aristocratique de l'élection ne peut plus poser un problème maintenant. Mais il produit une distorsion, des biais de représentativité plus importants. La crise de la représentation est en fait une crise du régime représentatif.

§2 : L'illusion d'une crise de la représentation

Le sentiment de représentation est subjectif, on peut penser que les représentants ne nous ressemblent pas, mais par mandat ils sont tout de même nos représentants. Des études ont montré que les représentés avaient de moins en moins confiance envers la représentation, que les Français considèrent que leurs problèmes ne sont pas pris en compte par les élus. Mais paradoxalement, les représentants cherchent aujourd'hui à tout prix à être proches de leurs électeurs. Peut-on alors vraiment dire qu'il y a une crise de la représentation ?



• Conclusion :

Le système représentatif reste peu accepté. Dans l'ensemble, il y a peu de changements dans la représentation, dans l'élection. Il n'y a pas de mode de désignation plus démocratique. Le gouvernement représentatif n'est pas plus affecté que ça, car le système ne change pas.

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de crise qu'il n'y a pas un problème avec la représentation. Le gouvernement représentatif devient plus démocratique avec des solutions tendant à plus d'homologie sociale. Cependant, leurs effets sont insuffisants puisque la légitimité du pouvoir politique continue à diminuer. A force de critiquer l'élection, il faudrait se demander s'il n'y a pas d'autres secteurs en crise., étant donné que la crise de la représentation est une impasse. Cette évolution pose la question de l'attachement à la démocratie. Cette relativisation de l'élection et de la démocratie est préoccupante. L'individualisation de la société a des conséquences sur le champ politique, sur l'intérêt à participer, la notion de bien commun. Le pouvoir politique et sa légitimité sont attaqués par la défiance, la crise de la représentation. Le gouvernement représentatif est en danger, plus que l'élection ou la démocratie.

Chapitre 4 : La démocratie en danger

Depuis 5 ans, l'idée que la démocratie est en danger revient fréquemment et s'est imposée dans les médias. On la retrouve à propos de sujets variés : *fake news*, violences policières, défiance, représentation, l'élection de Bolsonaro, l'amointrissement des libertés individuelles. Le fait que Trump nomme un juge à quelques semaines de l'élection et de ce fait déroge aux usages de la démocratie serait un péril.

L'élection américaine est une prouesse démocratique, rassemble un nombre de vote en un temps record, résultats définitifs seulement quelques jours après élections, avec votes à distances et votes physiques. Les médias présentent l'occupation temporaire du Capitole aux États-Unis comme un danger pour la démocratie alors qu'à Hong-Kong les manifestants se prennent des balles et le mouvement démocratique est réprimé. Il faut se méfier du cadrage médiatique.

La science politique s'intéresse à cet objet depuis 5 ans environ sous une autre perspective, une autre approche :

- *La mort des démocraties*, de Ziblatt et Levitsky, décrit les atteintes qui sont faites aux principes démocratiques en place depuis les révolutions.
- *Le peuple contre la démocratie* de Yascha Mounk s'intéresse aux votes extrêmes, à l'idée que le peuple vote contre la démocratie.
- *Récidive* de Michael Foessel étudie la presse en 1938 et le traitement de l'information, avec la banalisation de l'antisémitisme, des mesures de restriction des libertés individuelles, et regarde ce qu'il en est aujourd'hui.

Démocratie : « Dans une définition étroite, régime dans lequel la souveraineté appartient à l'ensemble des citoyens, qui l'exercent à l'occasion d'élections libres et disputées intervenant à intervalles réguliers. »*

Démocratie libérale : « système politique dans lequel les mécanismes démocratiques sont mis au service de la promotion des libertés individuelles. »*

Crise (cnrtl) : « ensemble des phénomènes pathologiques se manifestant de façon brusque »

3 types principaux de danger pour la démocratie :

- Populisme : « ensemble d'arguments et de pratiques consistant, pour des hommes politiques, à faire directement appel au peuple et à condamner l'inclination des élites (...) à s'emparer de tous les pouvoirs dans la société (...) ou à défendre des intérêts corporatistes au détriment de la population ordinaire. »*



- Dictature : « régime politique autoritaire dans lequel le pouvoir est confisqué par un homme, un groupe ou un parti. Les dictatures méconnaissent la séparation des pouvoirs, l'alternance politique et l'État de droit. Les dirigeants s'appuient principalement sur les forces armées et la répression pour imposer leur domination. »*
- Totalitarisme : « Système de domination totale dans lequel l'État concentre tous les pouvoirs et intervient de façon autoritaire dans l'ensemble des activités politiques, économiques et sociales. Lorsque l'État prend le contrôle de tous les secteurs de la société, il devient total. »*

Il y a des périodes qui ont pu mettre en danger la démocratie. Est-ce que cela veut dire qu'un autre modèle va remplacer démocratie ou que la démocratie qui change à l'intérieur ?

La démocratie est de plus en plus contestée, alors qu'on sait que c'est le seul modèle en Europe occidentale, aux USA, et dans le Commonwealth. Cette contestation s'exprime par exemple par l'élection de leaders qui ne sont pas les plus démocrates des candidats à la tête de démocraties (Salvini, Orban, Bolsonaro). L'idée que la démocratie est irremplaçable diminue. Au niveau, mondial, le constat n'est pas beaucoup plus positif.

La démocratie est attaquée sous 3 angles :

- La critique de la démocratie représentative : le populisme
- La transformation du modèle démocratique libéral : illibéral
- Le remplacement de la démocratie : le totalitarisme

• **Section 1 : Le populisme : le mythe de la démocratie altérée**

Le populisme est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. Il questionne la place du peuple dans la démocratie, il fait le lien entre le peuple et le système politique. L'idée est qu'originellement la démocratie serait la démocratie de tous les citoyens.

Il y a plusieurs types de définition du populisme dans la science politique. Les populistes sont composés de manière extrêmement hétérogène, il n'y a pas un populisme mais des populismes, et donc des populistes. Les populismes sont plus ou moins structurés sous forme partisane ou organisationnelle. On les retrouve à l'extrême gauche, extrême droite, mais certains leaders démocratiques sont aussi régulièrement accusés d'être populistes (exemple : Macron). On retrouve les populistes partout où il y a des démocraties, mais ça ne signifie pas qu'ils atteignent les succès électoraux dans tous les pays. Le populisme permet de compléter certains enjeux de la démocratie et de la crise de la représentation. Le populisme s'insère dans ces tensions entre démocratie, gouvernement représentatif, et représentation.

§1 : Concepts fondamentaux du populisme

Définition du populisme de Mudde et Kaltwasser : « une idéologie peu substantielle qui considère que la société se divise en deux camps homogènes et antagonistes, le peuple pur et l'élite corrompue, et qui affirme que la politique devrait être l'expression de la volonté générale du peuple ». (idée d'une vision duale de la société).

Les populistes mettent toujours au cœur de leur discours, de leurs programmes et des institutions le peuple. Le peuple serait l'élément pur de la démocratie, en opposition aux élites corrompues, biaisées, peu représentatives, agissant en fonction de leurs intérêts. Ce qui expliquerait les dysfonctionnements de la démocratie. Les populistes veulent transformer la démocratie. Ils ont identifié un problème : les élites. Ils cherchent une démocratie directe : l'expression directe de la volonté du peuple, par référendum, ou d'en être les représentants fidèles.

§2 : L'influence du populisme sur la démocratie



A- Sur les autres acteurs politiques

Les populistes ne veulent pas sortir de la démocratie parce que le populisme prétend incarner la démocratie pure. Le populisme a des effets sur les autres acteurs politiques non-populistes, sur la polarisation partisane.

Par exemple, aux États-Unis, des mouvements populistes s'insèrent dans les partis Républicain et Démocrate en créant de nouvelles branches. Ces mouvements populistes influencent les candidatures (en accordant un soutien selon certaines conditions). Cela entraîne aussi une polarisation, les Républicains et les Démocrates partagent de moins en moins de valeurs communes, ceux qui sont les plus libéraux le sont plus qu'avant, ceux qui sont les plus conservateurs le sont de plus en plus. Cette tendance à la polarisation se retrouve aussi partout en Europe.

B- Sur les élections

Les populistes ont de plus en plus de succès dans les élections, par exemple le parti des Démocrates de Suède. Il y a toujours eu des populistes, leur essor est récent et très fort.

Les populistes de droite ont des succès électoraux dans tous les pays d'Europe. Succès qui les mènent parfois au pouvoir. Ils accèdent au pouvoir à travers différentes modalités : en Hongrie, des partis populistes gouvernent seuls, en Italie ils sont intégrés au gouvernement par des coalitions. C'est souvent le mode de scrutin qui l'explique : un scrutin proportionnel permet des résultats suffisants pour accéder au gouvernement sous forme de coalitions.

Depuis 2017, les populistes ont réussi à l'emporter dans des scrutins uninominaux comme en Pologne ou en Hongrie. Ils peuvent gouverner seuls.

C- Sur la formation des gouvernements et les politiques publiques

Mécaniquement, si les populistes sont passés de 0 à 20%, ils ont donc fait baisser les scores des autres partis, dont ceux de gouvernement traditionnels, ils ont donc rendu plus dure la formation des gouvernements. Les partis traditionnels ne sont plus majoritaires seuls, ils ne peuvent plus prétendre gouverner seuls. Par conséquent, ils doivent s'allier à un certain nombre d'autres partis, ils doivent faire des coalitions de plus en plus larges et doivent intégrer les populistes.

Systématiquement, les populistes se sont attaqués aux droits et libertés individuelles et aux libertés de la presse. Selon la part des populistes, les politiques mises en œuvre sont plus ou moins populistes. En Hongrie, le gouvernement a décidé de taxer énormément les encarts de publicité dans la presse, ce qui attaque l'indépendance de la presse et rend difficile la publication. La presse est un intermédiaire, et selon les populistes il faut désintermédier la population. Les populistes agissent aussi contre les minorités : interdiction de la représentation de l'homosexualité et du changement de genre devant les enfants. Il en va de même pour les contre-pouvoirs. Il ne faut pas que la volonté du peuple soit limitée par une instance non élue, les juges ne sont pas légitimes et donc entravent la liberté du peuple.

§3 : Le risque pour la démocratie

A- Des expériences de gouvernement populiste sans conséquences majeures en Europe

Il est possible pour les populismes de s'insérer dans les démocraties, sous la forme partisane, en remportant les élections et en gouvernant. Ce n'est pas une révolution, il n'y a pas de péril pour la démocratie, ils n'ont pas de volonté de remplacer la démocratie par un autre système.

En participant au pouvoir, aux coalitions, ils deviennent les nouvelles élites, se normalisent, s'institutionnalisent. Ce faisant, les populistes déclinent, certains partis, comme la Ligue après son



expérience de gouvernement en Italie. De nouveaux partis populistes arrivent. Ils acceptent la défaite, les règles du jeu démocratique, ils ne suppriment pas les autres partis.

Ils ne parviennent pas à exprimer une opinion populiste européenne à cause de leur incapacité à s'entendre, du fait de leur hétérogénéité (gauche, droite, plus ou moins organisés).

B- La relation ambivalente entre populisme et démocratie

Il y a 2 analyses opposées :

Selon Rosanvallon, le populisme est « un retournement pervers des idées et procédures de la démocratie ». Le populisme c'est le mal.

L'approche des politistes internationaux : le populisme concoure à démocratiser la démocratie, et fait revenir dans la démocratie des groupes qui en étaient exclus. Le populisme peut agir comme une menace ou rectificateur : une menace car il remet en cause les acquis du constitutionnalisme, un rectificateur car il arrive en réaction à certains troubles, contestations, critiques de la démocratie. Il opère une rectification sans porter atteinte au gouvernement représentatif.

Urbinati s'est intéressé à comment le populisme transforme la démocratie. Pour lui, le populisme est une pathologie car certaines de ses politiques publiques portent atteinte aux fondements de la démocratie et à la représentation. L'idée de représentation totale de la volonté générale par les populistes simplifie dangereusement le principe de représentation.

La volonté de se passer des contre-pouvoirs (perçus comme des contraintes à l'expression de la volonté générale) est aussi un danger. Les contre-pouvoirs font complètement partie de la démocratie, ils permettent de nuancer les positions politiques dans l'espace public dans son ensemble. La presse, les citoyens, les minorités, les manifestations, tout l'espace public est une forme de contre-pouvoir perçu négativement par les populistes qui y voient une contrainte.

• Section 2 : la démocratie illibérale

Bien souvent quand les populistes sont au pouvoir seuls, ils produisent un changement de la démocratie. A ce titre, c'est une menace pour la démocratie. Ils la rectifient par rapport à leur idéal. Ce changement est celui de la démocratie libérale fondée sur parlementarisme à la démocratie illibérale qui serait un nouveau modèle peut-être de démocratie.

La démocratie illibérale s'explique a contrario de la démocratie libérale, mais c'est plutôt une transformation de la démocratie qu'un contre-modèle. Ce n'est pas un système démocratique qui vise à renforcer les droits et libertés individuels ni les contre-pouvoirs. Ce n'est pas un nouveau système démocratique car les élections, le système partisan ne sont pas remis en cause. Seule la culture constitutionnelle est différente, elle est moins libérale.

L'affaiblissement des contre-pouvoirs, la mise en cause de l'indépendance de la justice et la révision de la Constitution sont des effets systématiques de la démocratie illibérale, même si les politiques publiques varient selon les pays et les contextes. On ne les retrouve pas dans les démocraties les plus anciennes, mais dans les démocraties nouvelles avec une structure constitutionnelle moins solide. On observe les démocraties illibérales dans les démocraties récentes, la mise en cause du système libéral est plus facile dans ces pays car l'ancienneté d'une culture politique libérale fait peser des contraintes sur les acteurs politiques.

Braud formule une idée selon laquelle les démocraties ont deux handicaps :

Le « risque électoral » : dans le cadre d'une élection.

le « climat d'hypercritique » : l'espace public et la tension du climat politique, ce climat se dégrade de plus en plus lors des élections.



Le populisme concourt à la dégradation de ces curseurs et est donc un danger. Ce risque n'est cependant pas fatal, car les démocraties ont déjà fait face à des révolutions.

Par ailleurs, il y a des inconvénients aux populismes :

- En ne valorisant pas les contrepouvoirs, ils s'exposent à la critique et à la perte de prochaines élections
- Les populistes deviennent les nouvelles élites en accédant au pouvoir, contredisant leur critique des élites

Le modèle de la démocratie libérale a des avantages : sa capacité à gérer les tensions et conflits sociaux (en créant des institutions), ses contre-pouvoirs qui équilibrent le système, sa capacité à penser l'intérêt général (composer avec les minorités). En clivant la société, les populistes travaillent à l'encontre de l'intérêt général et ne parviennent donc pas à rester au pouvoir.

• **Section 3 : Le totalitarisme**

La démocratie peut-être en danger à travers la perspective du totalitarisme. Cependant, le totalitarisme ne met pas en danger la démocratie, il la remplace tout simplement. C'est l'antithèse de la démocratie. Inventés au XXe s., les régimes totalitaires ont supplanté les démocratie par des élections ou des coups d'État, avec des leaders qui ont changé le système. On a effacé les démocraties en effaçant leurs constitutions : le pouvoir est concentré, les élections supprimées, un parti unique.

Chapoutot dans *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe* étudie l'arrivée du nazisme en Europe. Tout est réécrit : l'Histoire, la religion, la société, la culture allemande. Ceci explique la docilité des populations envers l'idéologie nazie. La démocratie est en danger car il n'y a plus de droits de l'homme. Tout est remplacé par un système où les pouvoirs sont concentrés, où il y a une police politique et d'État, où il n'y a plus d'élection, le tout au service d'une idéologie. L'idéologie sert à accéder au pouvoir dans certains contextes sociaux. On a des systèmes de barbarie, qui n'ont plus de relation à l'humain, on détruit les êtres humains. L'administration de l'État est remplacée par la police, et l'État tend à disparaître, ce ne sont plus des États, d'où la difficulté de reconstruire un État stable après un régime totalitaire. Il a fallu attendre 1949 pour que l'Allemagne ait une nouvelle Constitution.

H. Arendt a dit « Le sujet idéal du totalitarisme, ce n'est pas le nazi convaincu ou le communiste convaincu ; ce sont plutôt les gens pour lesquels la distinction entre fait et fiction (c'est-à-dire la réalité de l'expérience) n'existe plus ». C'est-à-dire que le totalitarisme prospère sur des gens qui n'arrivent pas à faire de différence entre le discours nazi (fiction) et la réalité (fait).

• **Conclusion :**

Une partie des manques de la représentation tiennent de l'éloignement entre représentants et représentés. Les populistes peuvent être définis sur 3 objectifs : la dénonciation des élites, mettre le peuple au centre du pouvoir politique et représenter la volonté générale. On a vu ses effets tangibles sur la démocratie (polarisation, succès électoraux).

Cela conduit à la démocratie illibérale. Cette dernière a toutefois des faiblesses dont sa capacité à s'adapter et gérer des pressions négatives, contrairement à la démocratie libérale qui s'adapte. La démocratie participative est la genèse de cette adaptation.

Chapitre 5 : L'étude des systèmes politiques. Le cas de la démocratie participative



Le système politique évolue en permanence, il n'est jamais figé. Par exemple, la démocratie participative s'est greffée au système politique. On prendra le cas de Porto Alegre, une municipalité au Brésil où a été mis en place un mécanisme de démocratie participative.

Définition : lexicque,

Système politique de Easton : ensemble des interactions par lesquelles les objets de valeur sont répartis par voie d'autorité dans une société.

Systemisme

Démocratie représentative/participative.

Démocratie procédurale

délibération

La démocratie participative est très récente. Elle se greffe à la démocratie représentative. C'est une forme institutionnalisée de démocratie, ses mécanismes s'ajoutent aux institutions existantes. Le système politique a évolué vers de plus en plus de démocratie participative, mais ces mécanismes connaissent des limites. Il y a une importante variété d'expériences de démocratie participative, plus ou moins accentués.

Le cas de Porto Alegre est fondateur pour la démocratie participative. Originalité et diversité de ces expériences.

Il ne faut pas confondre démocratie participative et démocratie délibérative. La démocratie délibérative c'est la discussion avant le vote d'une loi ou une résolution après un conseil municipal par exemple.

La démocratie participative intervient dans un contexte de crise des institutions, du système politique. Elle cherche à remettre le citoyen au cœur de l'élaboration, du système politique. La démocratie participative n'est pas l'unique solution : il y a aussi le tirage au sort, et l'open democracy.

L'objectif est de comprendre les citoyens pour satisfaire les intérêts du système politique, intérêt qui est de se maintenir. Le système politique s'adapte mais jusqu'à un certain point : le point d'équilibre qui fait que le système politique peut se maintenir. Par exemple, le tirage au sort n'est pas mis en place dans toutes les élections, seulement pour certaines procédures plutôt mineures parce que le système politique doit se maintenir et la démocratie électorale est basée sur les élections.

La participation conventionnelle englobe tout ce qui concerne les procédures mises en place par le système politique. La participation non-conventionnelle concerne la participation par toutes les autres procédures (manifestations).

• **Section 1 : L'analyse du système politique**

Le concept de système est une interdépendance entre plusieurs éléments, il en va de même pour le système démocratique. Si un des points est défaillant, le système ne fonctionne plus.

Le système fonctionne de manière autonome, mais il n'est pas complètement perméable à son environnement extérieur. L'évolution interne du système politique se fait aussi voire essentiellement par rapport au contexte dans lequel évolue le système, aux facteurs extérieurs, par interaction.

§1 : Concept de l'analyse systémique

A- La transformation des demandes de soutien : les *inputs*

L'input est ce qui rentre dans le système, l'output ce qui en sort. L'input correspond aux demandes, l'output à la manière dont le système satisfait la demande.

L'analyse systémique du système politique repose sur les échanges permanents et multiples entre ce qui rentre dans le système et ce qui va en sortir. Le système doit compenser le nombre d'attentes qu'il suscite et le nombre de solutions qu'il procure. Le système cherche sa pérennité, de ce fait il essaie de mettre en place autant de solutions que de demandes, ou de répondre aux demandes prioritaires.

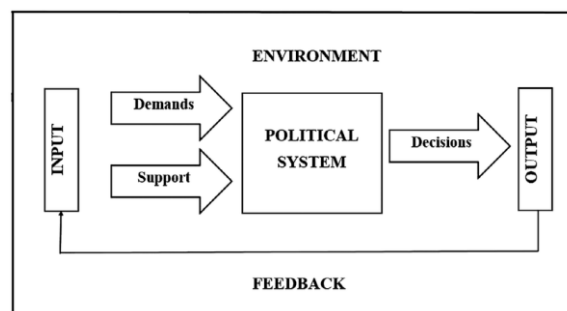


Selon Easton, les inputs sont tout ce qui est « extérieur au système, l'altère, le modifie ou l'affecte d'une façon quelconque ». Il y a 2 types d'inputs : les demandes portées au système, les soutiens au système. Un système politique doit être soutenu par les citoyens pour se maintenir. Quand la participation baisse, le système politique le voit comme un soutien en baisse, il faut agir d'urgence. Cette urgence dure depuis 20 ans, avec la mise en place de mécanismes différents : référendums, conseils de quartier, consultations en ligne... Par exemple avec les gilets jaunes a été mis en place le Grand débat. Le système ne le fait pas uniquement pour l'intérêt générale, mais pour avoir des soutiens afin d'assurer sa pérennité. Le système se pérennise en produisant des institutions.

B- Décision et action du système : *outputs et feedbacks*

Selon Easton, « la production opérée par le système exerce des effets directement et/ou indirectement sur l'environnement. Les outputs influencent la structuration des attentes et la formulation des gents ». Les outputs sont des décisions de 2 types : agir ou ne pas agir.

Il y a une boucle de rétroaction qui correspond aux feedbacks. Est-ce que la démocratie participative donne satisfaction totale ou est-ce que cette action produit de nouvelles demandes ? En réalité, il n'y a aucune action qui soit totalement satisfaisante. L'évolution du système politique modifie la demande en la satisfaisant partiellement et créé de nouvelles demandes relatives aux mises en place. La mise en place de nouveaux mécanismes n'éteint pas les demandes mais en créé de nouvelles.



§2 : Les modèles fonctionnalistes

Les modèles de fonctionnalistes reposent tous sur la même idée : un système politique constitué de sous-ensembles, de sous-systèmes politique, et c'est la somme de tous ces systèmes qui composent l'intégralité du système politique, son existence. Cela permet de comprendre son fonctionnement dans son ensemble, sa pérennité, etc. Il y en a 3, qui reposent tous sur l'interdépendance entre les parties.

Le modèle mécanique de Pareto essaie de comprendre le système politique comme un corps humain. Pareto veut développer une science physique sociale. Ce type d'approche met bien en évidence l'interdépendance entre les différents membres d'une société et la manière dont la société ou le système politique évolue.

Le modèle organiciste conçoit le système politique comme « une machine créée par les individus ». Ces 2 approches ont des limites : elles ne correspondent plus du tout à ce que fait la science politique actuellement et reposent sur des principes discutables. Les analyses fonctionnalisées permettent de comprendre tous les systèmes en comparant le système démocratique à d'autres systèmes.

L'analyse structuro-fonctionnaliste de Parsons étudie les différents sous-systèmes pour comprendre le fonctionnement global du système politique. Parsons étudie les relations, les interactions entre le système et son environnement en portant une attention particulière sur les structures (les différentes institutions du système politique). Il observe que certains sous-systèmes résistent mieux que d'autres



aux demandes de l'environnement. Tout le système politique n'évolue pas de la même manière, certaines branches évoluent plus, certaines plus soumises aux demandes, y résistent moins. Ces structures tendent à l'équilibre du système politique, à faire la stabilité du système politique. Les institutions tendant à la stabilité sont donc des contraintes aux évolutions, toutes les institutions ne permettent pas des évolutions franches et radicales mais produisent des contraintes.

Le structuro-fonctionnalisme de Parsons complexifie la compréhension du système politique. Le nombre élevé d'exigences rend difficile à trouver le point d'équilibre. Il y a une multitude de points de stabilité dans les sous-systèmes.

§3 : Les fonctions du système politique

A- Les 4 fonctions du système politique

Ces 4 fonctions sont complémentaires :

- Le maintien du modèle (latent pattern-maintenance)
- La réalisation des buts (Goal attainment) : répondre à des demandes.
- L'adaptation (adaptation) : adapter le système pour répondre à des demandes, chercher le point d'équilibre.
- L'intégration (integration) : couche supplémentaire du système permette sa pérennité.

B- Fonctions latentes et fonctions manifestes

Les fonctions manifestes ou fonctions directes sont les objectifs explicites de l'évolution du système politique.

Les fonctions latentes ou indirectes sont les conséquences qui n'étaient pas attendues par l'évolution du système.

Il y a plus de fonctions latentes que de fonctions manifeste. Toutes les décisions politiques sont d'une rationalité limitée, elles ne maîtrisent jamais tous les paramètres d'une question et l'intégralité des conséquences de leur choix. La recherche du point d'équilibre avec des effets latents rend la tâche compliquée.

• Section 2 : Fondements et principes de la démocratie participative

§1 : Principes

Budget participatif : « Forme particulière de procédure budgétaire, qui suppose la participation des citoyens à l'élaboration des finances de la collectivité publique concernée. »*

La démocratie participative correspond à une nouvelle forme de légitimation du système. Elle met en place des institutions spécifiques qui visent à permettre d'autres modes de participation des citoyens au système politique. Il s'agit de rapprocher la décision du citoyen, de le faire participer à la prise de décision.

Les deux mécanismes principaux sont le budget participatif et le débat public. Le premier vise à faire participer les citoyens à la répartition des moyens publics dans différentes politiques publiques. Les citoyens choisissent les politiques publiques et leurs financements attribués, ce ne sont plus seulement les représentants qui décident.

Le débat public a pour objectif d'institutionnaliser la participation des citoyens. Il répond à deux critiques : l'éloignement et les décisions qui ne sont pas prises dans l'intérêt des citoyens. Le débat public permet aux citoyens d'exprimer leurs intérêts et donc de légitimer la décision publique.



La demande est de plus intégrer citoyens au système politique, elle conduit à la mise en place d'une démocratie procédurale renforcée par ces mécanismes. La démocratie participative renvoie donc à des procédures spécifiques, elle reconnaît les citoyens comme acteurs de la démocratie.

On a toujours en ligne de mire le point d'équilibre du système. Cette demande d'approfondissement du débat public peut créer de la frustration, de la déception alors que ce n'est pas le but recherché. (exemple : Grand débat).

A- Expérience de démocratie participative : le cas de Porto Alegre

Porto Alegre est une municipalité précurseur de la mise en place de la démocratie participative au Brésil, en 1988. La défiance vis-à-vis des représentants, en particulier la corruption, une politique publique clientéliste sont dénoncés. Il y a un grand sujet sur les favelas, on observe de grandes disparités dans la ville. Les favelas vont avoir pour conséquence des demandes spécifiques de tenir plus en compte les intérêts des favelas. En 1988 arrive au pouvoir le parti des travailleurs à la mairie de la ville. Il décide de mettre en place un budget participatif pour permettre aux citoyens des favelas de choisir les politiques publiques qu'ils veulent mettre en place et d'y attribuer des fonds. Le budget participatif est organisé tous les ans. L'objectif manifeste est une amélioration des conditions de vie des citoyens. Ce mécanisme s'est pérennisé. Le budget participatif présente une forte participation et des effets concrets, il est considéré comme un succès. Le parti perd la mairie en 2004, mais malgré leur défaite le budget participatif est maintenu.

Ces mécanismes précis s'insèrent bien dans les mécanismes préexistants de la démocratie représentative. A l'inverse, le budget participatif de Paris proposait aux citoyens de voter seulement pour les propositions faites par la mairie. A Porto Alegre, les citoyens participent à chaque étape. Les décisions sont conciliées avec les politiques publiques de la mairie.

C'est aussi un processus de démocratie procédurale car les citoyens participent à des réunions de délibération et de décision de démocratie régulières. Les citoyens font même partie de formations de conseil municipal élargi. Le dispositif s'inscrit dans la durée. La démocratie participative ne fonctionne pas de manière autonome mais devient partie intégrante du système politique. Elle permet des *feedbacks* en continu.

On a tout de même l'idée de représentant : il faut des responsables parmi les citoyens. A Porto Alegre, ces dispositifs ont permis de rapprocher les citoyens qui s'étaient éloignés de la démocratie électorale.

On retrouve beaucoup de demandes de première nécessité paver les rues, eau courante, habitations en dur. Entre 1992 et 2010, certaines demandes comme l'eau courante ont disparu car les favelas y ont enfin eu accès. Cependant, certaines demandes persistent. Le budget de la démocratie participative a aussi tendance à diminuer (ce qui peut s'expliquer par l'arrivée de la droite à la mairie), cela peut aussi s'expliquer par un changement de priorités dans la population.

• Section 3 : Étude systémique de la démocratie participative

§1 : Les *Outputs*

La démocratie participative répond à 3 demandes principales : la participation des citoyens, la reconnaissance de leur compétence citoyenne, la transparence et la proximité.

L'idée de la démocratie participative est de dépasser et compléter les institutions représentatives mais pas de les remplacer. En faisant participer les citoyens qui s'étaient éloignés, elle accroît le soutien au système, elle comble les lacunes de la démocratie représentative.

La permanence de la démocratie participative est un symptôme de la réussite de Porto Alegre. Le fait que les citoyens soient présents sur l'ensemble du processus témoigne d'une démocratisation de la démocratie participative. On n'en a pas une conception représentative.



Ces 2 choix permettent le succès de la démocratie participative, également parce qu'elle est alimentée par les *feedbacks*.

Les 3 étapes de la démocratie participative montrent la mise en place d'institutions et de procédures relativement complexes, mais cette complexité est la clé de la réussite. Cette complexité repose sur la difficulté des politiques publiques, faire participer les citoyens et insérer cette démocratie participative dans la démocratie représentative.

§2 : Les feedbacks

Les évaluations en continu permettent l'amélioration et l'évolution continue du système. Ces *feedbacks* vont produire de nouvelles demandes auxquelles le système essaiera de répondre par de nouveaux *outputs*.

Partie II : Acteurs politiques

Chapitre 1 : Les partis politiques

Les partis sont des acteurs historiquement liés à la démocratie parlementaire. On les retrouve au XVIII^e s. Ils se sont institutionnalisés dans la perspective du régime parlementaire, notamment en Angleterre et se sont professionnalisés avec la vie politique.

Les partis politiques connaissent une désaffection forte. On nous annonce leur mort toutes les deux semaines dans les médias. Cette crise des partis s'inscrit dans la crise de la démocratie. Les partis sont les institutions qui détiennent le moins de confiance de la population.

Les partis et leur définition évoluent en fonction du contexte et de leur approche. Tous les partis n'ont pas le même rapport ni au pouvoir, ni à l'élection.

A la fin du XVIII^e s., pour Burke « un parti est un ensemble organisé d'hommes unis pour œuvrer en commun dans l'intérêt national d'après le principe particulier sur lequel ils se sont mis d'accord ». Au milieu du XX^e s., pour Schumpeter « un parti n'est pas (...) un groupe d'hommes qui entendent promouvoir le bien-être public sur la base d'un principe particulier sur lequel ils se sont tous accordés. Un parti est un groupe dont les membres proposent d'agir ensemble dans le conflit concurrentiel pour le pouvoir politique. » La définition de Burke est large et peut inclure les syndicats et les associations, elle ne correspond pas à la réalité des partis aujourd'hui.

Selon Schumpeter, tous les partis ne cherchent pas la conquête du pouvoir mais en général à avoir de l'influence sur le pouvoir politique, conquérir le pouvoir, exercer le pouvoir. Avoir de l'influence sur le pouvoir politique peut prendre des formes diverses, d'où une multitude de partis. La majorité des partis ne sont pas nationaux mais locaux et visent à conquérir le pouvoir local. Beaucoup sont créés les années d'élections et diminuent après. Les partis doivent aussi récolter de l'argent pour du financement public. D'après Weber, les partis sont « Des associations reposant sur un engagement (formellement) libre ayant pour but de procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un groupement et à leurs militants actifs de chances – idéales ou matérielles – de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir des avantages personnels, ou de réaliser les deux ensemble. »

La définition à retenir est celle de La Palombara et Weiner : « une organisation durable, dont l'espérance de vie est supérieure à celle de ses dirigeants actuels ; une organisation locale, entretenant des rapports réguliers avec l'échelon national : la volonté délibérée de prendre et exercer le pouvoir ; le souci de rechercher le soutien populaire à travers les élections ou de toute autre manière ». Chercher soutien populaire signifie faire campagne. Le caractère local est essentiel, les militants sont dans des organisations locales, ce sont eux qui tractent.



Depuis une dizaine d'années la tendance est à la création de partis au niveau national, on les qualifie de partis personnels. Cette évolution tend à des partis de moins en moins durables, dont l'espérance de vie est celle de leur leader.

En France, le thème de la mort des partis politiques est omniprésent, pourtant ils ont une incroyable capacité à survivre, notamment au moment électoral. Les partis ont trois fonctions : une fonction programmatique, sélectionner les candidats, récolter des fonds.

Il y a des nouveaux partis qui se créent constamment, des anciens qui progressent (RN) ou qui déclinent (PS). Les partis évoluent mais ne meurent pas, ils se transforment.

• **Section 1 : Les typologies de partis**

Les groupes d'intérêt ne participent pas aux élections mais ils participent à la vie politique, défendent des idées, œuvrent pour le bien commun. Aujourd'hui on se retrouve avec de nouvelles typologies des partis : les partis personnels et les partis sans militants.

Ces nouvelles formes traduisent toutes une idée de changement des partis, centré autour des personnes, et la baisse du militantisme illustrée par l'absence de racines locales des partis. Des partis comme LREM émergent au niveau national et cherchent ensuite une implantation locale. Historiquement c'est l'inverse : les partis sont organisés au niveau local et émergent ensuite au niveau national. Le PCF n'existe plus qu'à l'échelle locale. Du point de vue de son organisation, c'est l'antithèse de LREM.

§1 : Quelles fonctions ont les partis politiques

A- Fonction programmatique

Historiquement, les partis ont une fonction de défense d'idées. Les choix se faisaient en fonction des idées présentées par les programmes, aujourd'hui c'est moins le cas.

La fonction programmatique renvoie à l'idéologie des partis (qui tend à disparaître, se transforme), la défense de l'intérêt général (généralisable ou celui du parti ?), la présentation d'un programme (structure la vie politique à travers les idées), la structuration des opinions.

B- Fonctions électorales

Les fonctions électorales sont : participer aux élections, sélectionner les candidats, faire carrière au sein de la vie politique, donner des moyens pour les candidats de faire campagne.

Une fois que le parti a remporté les élections, fournir du personnel pour gouverner.

Les partis politiques sont considérés comme des machines électorales, notamment aux États-Unis. Ils n'ont qu'une fonction : faire gagner les candidats aux élections. Dans les autres pays, la fonction programmatique a plus de poids.

Mais est-ce que cette idée de machine électorale est toujours pertinente ? Question de la capacité de sélection : atténuation du caractère de machine. Par rapport à la sélection des candidats, se pose la question des primaires ouvertes. Des gens extérieurs au parti peuvent choisir le candidat, des non adhérents, non militants. A ce titre, les partis perdent leur capacité à choisir leur candidat. On assiste néanmoins à une remise en cause des primaires ouvertes, au RN et LREM, au profit des primaires fermées, réservées aux adhérents. Par ailleurs, la fonction électorale n'a pas la même importance dans tous les partis, en fonction de s'il cherche à exercer le pouvoir ou non. L'élection n'est pas déterminante pour tous les partis.

C- Fonctions gouvernementales



Après les élections, le parti aide le candidat qui l'a emporté pour gouverner, le parti gouverne à travers un candidat. Le candidat peut s'appuyer sur les ressources militantes du parti pour peupler les cabinets ministériels.

Cependant, chaque candidat à une primaire dispose de sa propre équipe de campagne qui n'est pas celle du parti et dispose de son propre programme. Par exemple, lors de la primaire LR en 2017, les clivages étaient forts entre les équipes de campagne. Si le candidat est élu, son équipe de campagne a les premiers postes ministériels, mais le parti a les postes au sein des cabinets ministériels.

D- Fonction de sociabilisation

La fonction de sociabilisation assurée par les partis est latente. Ils l'assurent en servant de médiateur de la vie politique entre représentant et représenté, avec leur rôle social de récepteur de demandes de la vie politique. Ce rôle est en déclin pour les partis car ils ont les plus faibles taux de confiance.

E- Des fonctions assurées simultanément

Ces fonctions se complètent toutes, on a parfois du mal à les distinguer. Une même action d'un parti politique peut concourir à différents aspects de la vie politique.

Avec une vision minimaliste, si on réduit les partis à une fonction, ce serait la fonction électorale. Ce qui fait leur spécificité est leur capacité à gagner ou aider à gagner les élections. C'est aussi leur fonction la plus visible. En période de campagne électorale, les partis ont une place centrale, et pas lorsqu'ils gouvernent. Merton l'a théorisée. En France on a encore une vision maximaliste des fonctions du parti. L'idée de crise des partis en France est nourrie par cette vision car ils n'exercent plus toutes les fonctions attribuées par la vision maximaliste, mais ils exercent toujours les plus importantes.

§2 : Les modèles de partis politiques

Des typologies dégagent des grands modèles de partis politiques, pensés en fonction de leur organisation : de masse (théorisé par Duverger), de cadres, cartel, attrape-tout. Les partis évoluent, leurs organisations évoluent également, donc les classifications aussi. Les trois modèles présentés sont ceux qui se sont imposés en science politique. Aujourd'hui, les modèles de partis sans adhérents et de partis personnels, sont des modèles débattus.

A- Les partis de masse et le parti de cadres

Aujourd'hui, on peut trouver des partis organisés comme un parti de masse avec peu ou pas d'adhérents. Cette première typologie s'impose dès les années 1950, avec le PCF qui a vocation d'encadrer la société (sociabilisation communiste). Il s'organise localement pour accueillir beaucoup de militants. Le but principal des partis de masse est de gagner les élections. Mais le déclin du PCF a entraîné le déclin du modèle en général. Les nouveaux partis ne rentrent plus forcément dans la classification de Duverger. Les partis de masse naissent avec la généralisation du suffrage universel qui permet la politisation de la classe ouvrière. Cependant, avec le déclin du militantisme, la définition du parti de masse ne s'applique plus aujourd'hui. Ils peinent à trouver des fonds et les militants ne sont présents que pour voter.

A l'opposé, on a le parti de cadres ou de notables. Selon Dormagen et Mouchard, les partis de cadres « sont des organisations composées essentiellement de notables, que le passage du suffrage censitaire au suffrage universel a contraint à se réunir. Ces partis ont une activité centrée sur les élections et attirent des membres des élites sociales, dont la fortune ou la notoriété constituent d'importantes ressources électorales. » Les militants y sont moins nombreux, le parti n'est pas fondamental car le notable arrive avec son capital personnel. Leur activité est centrée sur les élections.



B- Le catch-all party

La typologie de Duverger ne s'applique plus 20 ans plus tard, les partis ont évolué. Kirchheimer théorise le parti attrape-tout, *catch-all party* dans les années 1960 dont l'organisation est moins marquée par l'idéologie, mais plus par les élections. Le but est d'attraper tous les électeurs possibles. Les partis sont plus centrés sur les élections, ils élargissent leur discours électoral pour s'adresser au plus grand nombre. Les partis délaissant le clivage pour gagner un grand nombre d'électeurs. L'organisation du parti est moins centrée sur les militants que sur le leader. Le bilan compte plus que le programme.

Aujourd'hui, les partis reprennent certains points du *catch-all party* : les partis se recentrent pour avoir plus d'électeurs. Depuis les années 1970, les partis s'uniformisent, par exemple ils font tous des primaires, ils parlent tous d'écologie. Les changements des partis aujourd'hui se ramènent moins à l'organisation qu'aux évolutions de la société (arrivée d'Internet, baisse des militants). Cette typologie est toujours valable aujourd'hui, mais à affiner par des typologies plus récentes.

C- Le parti cartellisé

Ce type de partis connaît un essor dans les années 1980-1990 et est théorisé par Katz et Mair. Ils insistent sur le fait que les partis nouent des liens de plus en plus forts avec les États, dont ils sont devenus très dépendants, notamment en matière de financement (car il y a moins de militants, les cotisations ne sont plus suffisantes). Cela implique aussi qu'ils doivent brasser plus de monde, ce sont donc des *catch-all parties* cartellisés. Cette dépendance vis-à-vis de l'État va entraîner la formation de cartels : ils ne laissent pas la place à de nouveaux partis pour profiter entièrement du financement de l'État. Les partis ne sont plus organisés comme des adversaires. Le système partisan est donc fermé, cartellisé.

Aujourd'hui, les partis sont toujours dépendants des finances de l'État. Cependant, le système partisan est moins stable notamment à cause de l'essor des partis d'extrême droite et des populistes, même s'ils restent cartellisés.

La cartellisation a aussi des effets sur les États

Plus largement, la cartellisation produit aussi des effets sur l'État. Les partis mettent en place la législation concernant leur financement et cette loi ne cesse de se développer. Par ailleurs, la cartellisation renforce l'adhésion à l'État, il y a peu de programmes révolutionnaires mettant en cause l'État. L'évolution du personnel politique, de leur carrière, leur professionnalisation en est aussi la cause.

• Section 2 : Les systèmes de partis

On l'appelle aussi système partisan. Le système de parti ne s'intéresse plus à l'organisation et la structure des partis politiques mais à l'ensemble des partis politiques qui sont élus, sous l'angle des partis et de la compétition électorale. Le système partisan correspond à une somme globale d'un champ politique limité : chaque parti occupe un espace électoral défini, selon Sartori. On observe qui compose le système, quels partis. Cela permet de voir quand et comment le système partisan évolue. En France, le système est en train d'évoluer, mais ce n'est pas encore abouti. On le voit avec l'essor du parti LREM, le soi-disant déclin de LR et le Rn qui est proche du pouvoir sans l'atteindre.

§1 : La théorie de clivage

Lipset et Rokkan, dans *Cleavage Structure* (1967), mettent en place la théorie des clivages pour comprendre la structuration du système partisan et son évolution.

Le système partisan est un espace clos, où il y a une multiplicité de fonctions. L'espace donné par parti politique correspond à un type de clivage.



A- Quatre clivages structurant les partis politiques

Il y a 2 axes conflictuels : l'axe fonctionnel et l'axe territorial-culturel, qui produisent 4 clivages.

	Conflit territorial-culturel	Conflit fonctionnel
Construction nationale	Clivage centre-périphérie (organisation territoriale de l'État)	Clivage Église-État (relation entre religieux et politique)
Révolution industrielle	Clivage urbain-rural (au sein du mode de production devenu dominant)	Clivage capital-travail (issu de la révolution industrielle)

La construction nationale c'est la construction de l'État, soit ce qui précède 1850. Avec la Révolution industrielle, ils correspondent à des phases d'évolution. Les partis mobilisent un clivage et se positionnent dessus. On doit retrouver quel clivage. Chaque parti politique a un certain positionnement dans le système politique à partir des clivages. Un système partisan est une combinaison de clivages, chacun étant unique car c'est un espace concurrentiel.

B- Le gel des clivages et le dégel des clivages :

Dès 1977, Inglehart dans *The Silent Revolution* dit qu'il y a un gel des clivages qui décrit une permanence des systèmes partisans. Les clivages se dégèlent à partir des années 1970, ils sont moins rigides et identifier des partis sur leur base devient plus compliqué.

A la même époque on voit la naissance des partis attrape-tout, moins distinguables et donc plus durs à classer. Le dégel des clivages entraîne l'apparition de nouveaux clivages, autour des valeurs post-matérialistes, sans pour autant invalider les clivages antérieurs. Les partis se distinguent sur ces nouveaux clivages. Les clivages post-matérialistes surviennent dans les pays quand un certain stade de consommation est atteint. Les partis écologistes par exemple défendent des valeurs post-matérialistes tandis que les conservateurs défendent des biens matériels.

Chapitre 2 : Professions politiques

Le sens premier de la professionnalisation est la rémunération des mandats.

Définitions :

Vie politique : « l'ensemble des activités liées à la gestion des affaires publiques, à la participation et à la représentation des citoyens et aux jeux de concurrence entre tous les acteurs dont l'aspiration est d'accéder ou de se maintenir aux positions de direction politique. »

Professionnalisation politique : « Processus historique, observé dans les démocraties représentatives, de spécialisation d'un groupe de "professionnels de la politique" se consacrant à plein-temps à leur(s) mandat(s) et bénéficiant, à ce titre, d'une rémunération. La professionnalisation se traduit par le renforcement de la division du travail politique et un durcissement de la coupure entre "initiés" et "profanes" de la politique : elle renforce la distinction entre ceux qui "font de la politique", en vivent et ont tendance à s'arroger le monopole de la compétence politique, et les citoyens ordinaires. »

La professionnalisation est la conséquence d'une évolution de la manière de faire de la politique et des règles du jeu politique, notamment de la mise en place de lois relatives au financement de la vie politique



à partir des années 80. Au départ, ce financement est destiné aux permanents des partis, non-élus. Plus tard, les mandats seront rémunérés. Il y a des différences de rémunération entre mandats locaux et parlementaires.

Au niveau local, la rémunération est hétérogène en fonction de la position occupée et selon la taille de la commune. La professionnalisation de la vie politique n'est pas la même selon l'échelle.

L'expertise et la technicité de la vie politique sont aussi deux autres aspects de la professionnalisation. C'est la conséquence de la complexification et augmentation du droit régissant la vie politique. Il en va de même pour la législation sur le financement de la vie politique. Par ailleurs, le fait qu'on ait recours à des données, que la communication se soit complexifiée avec les nouveaux médias participent à cette nécessité de professionnalisation et de rémunération. Ces évolutions posent la question de la compétence en politique.

Personnel politique : « Ensemble des individus, plus ou moins professionnalisés, parfois rémunérés, participant activement à la vie politique – principalement les élus, mais aussi les ministres, les permanents de partis, voire les membres des cabinets d'exécutifs locaux ou nationaux. »

Les élus sont entourés de collaborateurs, comme des collaborateurs parlementaires. Mais ils en ont aussi au niveau local. A chaque échelle correspond un budget pour rémunérer des collaborateurs. D'autres professionnels entrent aussi dans le jeu : communicants politiques, spécialistes en technologie politique, etc. Ces autres professionnels sont privés. Le personnel politique est très hétérogène.

Cabinet : « le terme de cabinet n'est plus utilisé qu'accompagné d'un adj, pour désigner les collaborateurs personnels qui entourent les ministres : les cabinets ministériels. »*

La professionnalisation est devenue un enjeu majeur de la vie politique. Elle est perçue négativement les professionnels de la politique seraient trop éloignés, l'idée que le fait qu'ils soient rémunérés, que ce soit devenu trop professionnel créé une oligarchie, empêchant le renouvellement des acteurs. On se demande si la politique est un métier ou non. C'est le cas, car il faut des compétences et on est rémunéré.

• **Section 1 : Les différents sens de la professionnalisation**

§1 : La politique comme métier : un objet d'étude politiste

Selon Weber, soit on vit pour la politique soit on vit de la politique. L'essor du système représentatif a fait que l'on est passé de la première hypothèse à la seconde. En effet, le gouvernement représentatif repose sur le parlementarisme et la décentralisation, multipliant les élus à différentes échelles. L'ensemble créé une profession politique, des carrières avec des compétences précises.

Dans le cas d'une carrière suivant la trajectoire du cursus honorum, on part du local pour arriver au national. Ce cursus change avec les partis cartellisés, il est inversé et aujourd'hui on part plutôt du national puis on s'implante au niveau local, le ministre cherche une circonscription car il n'a pas de légitimité. A l'inverse, l'élu local cherche une place de ministre. Mais il y a une file d'attente en politique : le cursus politique est long, une carrière politique s'envisage dans le temps. L'élu acquiert des connaissances au niveau local avant d'accéder au niveau parlementaire. Le cursus honorum inversé comme filière de recrutement a été critiqué, notamment lors des élections de 2017 et LREM avec Macron qui n'a jamais été élu auparavant. Ollion analyse ce phénomène et montre qu'il n'y a pas de nouveaux en politique, la plupart des collaborateurs exerçaient déjà un métier politique, d'où la remise en cause de la file

§2 : Les sens pluriels de la professionnalisation au XXIe s.



Il n'est pas nécessaire d'être élu pour travailler dans le champ politique, on peut travailler auprès d'un élu, être dans son entourage. La carrière de collaborateur peut commencer dès l'université et peut aboutir à être élu soi-même. Il y a une porosité » du champ politique et des compétences variées.

- **Section 2 : Les élus et leurs entourages**

Tous les acteurs rémunérés dans le champ politique n'ont pas les mêmes compétences.

§1 : Les élus

A- Le champ politique périphérique

Il y a une grande diversité d'élus politiques. Les médias se focalisent sur les parlementaires, les maires des grandes villes mais ils ne représentent que la minorité des acteurs politiques. Il y a 2 classes : les maires des grandes villes (et leur conseil municipal) et les parlementaires, et tout le reste. La différence fondamentale entre ces deux classes est le niveau de rémunération du mandat. Cela a des conséquences : les positions de parlementaire (non-cumul des mandats) et de maire de grande ville sont des emplois à plein-temps, contrairement aux maires de communes plus petites. 95% des élus ont un emploi à côté, ce ne sont pas des professionnels de la politique. Alors peut-on parler de professionnalisation ? Car ce n'est pas leur activité rémunératrice principale, sont-ils des amateurs comparés à ceux qui y consacrent tout leur temps et en vivent grâce à leur rémunération ? On appelle ces « amateurs » le champ politique périphérique. Ce champ est dépendant du champ principal (députés, maires des grandes villes, etc.). Cependant, le champ politique périphérique tend à se professionnaliser par nécessité, car le champ politique se juridicise, se professionnalise. Ils deviennent professionnels sans avoir le temps à y accorder ni la rémunération qu'a le champ principal. La dévalorisation du mandat a pour conséquence un déficit des candidats dans le champ périphérique.

Réciproquement, les élus du champ politique principal ont besoin du champ politique périphérique pour le militantisme, gérer la vie politique, pour faire des réunions de terrain.

B- Le champ politique central

Il représente une infime partie du champ politique, des élus. On peut les dénombrer (députés, sénateurs, maires des villes de plus de 100 000 habitants). Le mandat de maire est peu rémunéré. Les élus parlementaires pouvaient cumuler le mandat de maire et le mandat de député ou sénateur, et donc les indemnités. Mais à partir du moment où ils n'avaient plus de mandat parlementaire, il fallait revaloriser les indemnités de maire. Le cumul des mandats avait caché le fait que ces mandats n'étaient pas payés correctement. Les maires des grandes villes n'ont plus le temps pour une autre profession.

On devient professionnel par formations, expérience. Il y a un décalage entre l'image de métier de parlementaire et la réalité du métier. En 2017 il y avait 72% de primo députés, dont 28% qui n'avaient jamais été rémunérés pour une position en politique. Beaucoup de nouveaux élus formulent l'idée qu'ils ne s'attendaient pas à consacrer autant de temps au mandat. La professionnalisation qui use, notamment les allers-retours Paris province. Les parlementaires n'ont plus de vie privée.

En ce qui concerne la gestion de l'attente en politique : en 2017, ces primo-députés sont ceux qui ont court-circuité le *cursus honorum*, ils ont pris une place qu'ils n'auraient pas dû occuper tout de suite. Ils justifient leur mandat par leurs études, le fait qu'ils ont déjà travaillé dans un parti mais ils n'ont jamais été élus auparavant. Leur entrée dans le milieu est accélérée, ce qui a eu un effet sur leur perception du métier politique : ils passent leur temps à attendre. L'attente est perçue comme du temps perdu par ces nouveaux élus. Du point de vue du mandat, ils doivent savoir ce que veut dire représentation, mais ils n'ont jamais été élu. Pour eux la représentation politique n'est pas un travail. Alors que la représentation



c'est le mandat. Ce jugement quantitatif du métier ferait oublier les racines que serait la représentation. L'appréhension du métier change.

C- La rémunération très hétérogène des élus

La découverte du métier par rapport aux compétences nécessaires est pour beaucoup une désillusion. Ils pensaient immédiatement pouvoir être opérationnel. Mais finalement pas du tout. Le champ politique est très codifié. Les nouveaux députés n'ont pas pu faire autant qu'ils voulaient faute de compétences. Les coutumes politiques n'ont pas changé. Les nouveaux députés n'ont pas changé le métier de député, le poids de l'institution a primé.

En bons professionnels de la vie politique, ils vont se représenter, ils vont essayer de faire carrière en politique. Vu qu'ils sont devenus des acteurs politiques principaux, ils n'ont pas exercé d'autres fonctions, ni de mandat local ni municipal. Ils n'ont pas exercé d'autres emplois, donc c'est risqué pour eux de se mettre sur marché du travail. Sortir du champ politique est compliqué. Le champ politique est fermé, car de plus en plus professionnalisé. Cela demande de plus en plus de temps pour y pénétrer, se former, avoir des compétences.

Le cumul des mandats était un parachute. Couper le cumul revient à couper possibilité de continuer à vivre malgré une défaite politique. Plus personne ne se présente dans les petites communes. L'absence de cumul des mandats a des conséquences sur la représentation au Parlement. Maintenant qu'on a coupé la racine locale, qui sommes-nous quand on est député ? Avec la suppression du cumul des mandats, la carrière en politique risque de plutôt se faire au niveau local que national.

La rémunération des élus est très hétérogène. La rémunération du mandat en politique diffère selon le nombre d'habitants mais aussi au sein du conseil municipal selon la position occupée : titulaire, adjoint, conseiller. La majorité politique sont ceux payés 250€ par mois (les conseillers). Le maire a un rôle plus important que les autres, dans tous les cas il est plus rémunéré que ses adjoints.

Le discours interne au champ politique sur ces rémunérations les pense insuffisantes pour ceux qui étaient parlementaires. Il faudrait revaloriser les élus par rapport au travail nécessaire, les insultes et menaces de mort qu'ils reçoivent. La rémunération est justifiée par le travail, les compétences, le temps consacré. La politique est un travail et doit être rémunéré. Il y a un déficit démocratique, il faut pousser les gens à s'engager en politique, faire carrière.

Plus le nombre de maires décroît, plus la rémunération augmente et inversement.

D- Une professionnalisation ambivalente et discutable

Ce qui est interdit par le cumul des mandats est le cumul des fonctions exécutives. Un député ne peut plus être maire, mais il peut être conseiller municipal. A priori cela ne génère pas tellement de différence, le député peut avoir un mandat local. Mais l'essentiel est dans le type de mandat local, cela crée une forte différence sur la rémunération, les compétences à avoir. Il y a aussi une différence politique : le chef politique du département ne peut pas être un adjoint. Il en va de même au niveau de la commune, le chef de la commune est celui qui a été élu, mais pas l'adjoint. Le cumul de mandat est possible au niveau local, c'est le cumul des mandats parlementaires qui est interdit.

§2 : Les entourages des élus

A- Les collaborateurs

Les collaborateurs sont devenus indispensables aux élus. Ils assurent différentes tâches liées au mandat de l'élu mais pas faites par l'élu. Il y a une hétérogénéité de collaborateurs, auprès de parlementaires,



auprès d'exécutifs locaux, auprès d'un groupe politique, d'un groupe parlementaire, de groupes au sein du conseil régional ou départemental, auprès d'un cabinet, c'est-à-dire l'exécutif local (maire, président département et région, qui disposent d'un cabinet).

Dans les exécutifs locaux, les collaborateurs sont rémunérés par la collectivité (commune, département, région). Il y a plus de collaborateurs locaux qu'au Parlement mais les collaborateurs parlementaires font le plus l'objet d'études en science politique.

B- Des profils différenciés

Les séries se focalisent sur le collaborateur parlementaire, avec un rôle excessif par rapport à la réalité. En réalité, les tâches des collaborateurs sont différentes au niveau national et local, et au sein de chaque équipe et auprès de chaque élu parlementaire.

Le métier de collaborateur tend à se professionnaliser et donc à s'uniformiser. Parmi les équipes parlementaires, il y a une distinction entre local et national. Les collaborateurs locaux et à Paris ne font pas les mêmes tâches. En circonscription, les collaborateurs sont attachés à la permanence parlementaire. Ils ont des profils plus âgés que les autres, avec plus d'ancienneté en politique également. Leur niveau de diplôme est généralement moindre. A Paris, les collaborateurs sont diplômés, ils ont fait des cursus qui mènent à ce métier de collaborateur, ils travaillent au sein d'une chambre (Assemblée ou Sénat), leur tâche principale s'exerce en lien avec la loi. Le niveau national est nourri par le territoire d'élection du parlementaire, il ramène avec lui au Parlement les problèmes de sa circonscription. Sur 3 collaborateurs d'un député, un est à Paris et 2 au niveau local.

Les collaborateurs ont 4 fonctions principales : la gestion de l'agenda, répondre aux sollicitations (presse, appels, groupe...), une fonction législative (conseil, amendements, discours...) et de représentation (quand le parlementaire reçoit, supplée, cérémonies).

Les collaborateurs en circonscription ont 2 fonctions spécifiques :

- L'entretien des réseaux d'élus et de notables sur lesquels repose la prééminence de leur parlementaire
- La réception des administrés à la permanence

L'hétérogénéité du métier de collaborateur se trouve dans la combinaison de ses fonctions et du degré d'investissement.

Les collaborateurs travaillent à l'image de leurs parlementaires, parce qu'ils sont à son service, ils sont rémunérés par lui pour effectuer ces tâches. C'est un métier rémunéré mais précaire. C'est un CDI, rémunéré 2200€ par l'Assemblée Nationale. Cependant la qualité de CDI repose sur le fait qu'un CDD ne peut pas durer plus de 2 ans. Le CDI est déterminé par l'issue du mandat, si le parlementaire meurt, ne se représente pas, ou est battu.

Derrière la moyenne de salaire, il y a de grandes disparités. La précarité est médiatisée à chaque renouvellement de l'Assemblée nationale. Le grand renouvellement des députés concerne aussi leurs collaborateurs.

Il y a aussi des phénomènes d'interchangeabilité : les collaborateurs des élus socialistes ont retrouvé du travail auprès des députés LREM, ces derniers n'ayant pas de réserve.

• Section 3 : Les autres professionnels de la politique

Ils ne travaillent pas directement avec un mandat. Ce sont tous les autres acteurs du champ politique. Ils ont la particularité de travailler dans le champ politique mais pas uniquement, par exemple la communication, le lobbying, les sondages, les sociétés de micro-ciblage. Mais les élus ne sont pas les seuls clients de ces sociétés, ils travaillent avec d'autres acteurs issus du privé. Il existe au sein de ces sociétés des directions liées au champ politique qui s'appellent politique institutionnelle, relations institutionnelles, communication et politique, etc. Dans ces métiers, il y a énormément de métiers qui offrent une spécificité politique, mais vous ne travaillez pas pour les élus, juste à leur contact. L'avantage



est de travailler dans le milieu privé. Ces autres professionnels de la politique sont souvent oubliés. L'essentiel du travail en politique ce sont ces départements, ces activités.

- **Conclusion**

Le champ politique est un monde complexe et très hétérogène. L'activité politique est un métier, mais tous les élus ne peuvent pas considérer que leur activité politique est un métier, notamment au niveau de la rémunération. C'est un métier dans le sens où il y a des traits communs au niveau des compétences, et surtout il y a un processus de professionnalisation.

La communication, le sondage, le lobbying permettent des passerelles. Cette circulation est devenue moins hiérarchisée, structurée que dans le temps du *cursus honorum* politique, qui n'existe plus vraiment, il y a moins l'idée de carrière. Mais toutes ces positions ont un point commun : elles sont rémunérées.

Partie III : Pratiques politiques

Chapitre 1 : Le vote. Sociologie électorale.

L'étude du vote est une sous-discipline de la sociologie électorale, qui est elle-même une sous-partie de la sociologie. Beaucoup de sous-objets se rapporte au vote comme l'abstention (le non-vote), l'évolution des partis (serait une évolution des suffrages), le choix des électeurs (intention, sondages), l'explication du vote.

Qu'est-ce qui explique le fait d'aller voter ? Si on calcule le coût d'aller voter par rapport aux avantages, le gain est nul parce qu'il n'y a aucune chance pour que notre bulletin de vote soit décisif, le vote n'engendre que des coûts. C'est le paradoxe de l'électeur : il ne devrait y avoir aucun électeur du point de vue rationnel.

Mais il y a plusieurs facteurs expliquant les comportements électoraux comme l'approche rationnelle, la citoyenneté, l'adhésion à la nation... Il est impossible de connaître tous les facteurs explicatifs du vote, de mesurer quel facteur pèse plus qu'un autre. Cette difficulté est d'autant plus renforcée que chaque école de pensée tend à affirmer la primauté de leur modèle. Le vote concerne des choix individuels, un individu est dans un groupe, dans un contexte : il y a une pluralité de facteurs qui déterminent le vote de chaque individu, il faut donc prendre en compte tous les facteurs explicatifs possibles. On ne peut pas avoir de réponse vérifiable, rien ne permet de savoir ce que chacun a voté.

Cette complexité peut être saisie par différentes enquêtes d'opinion qui permettent d'avoir les intentions de vote pendant une campagne électorale. La compréhension du vote est nécessairement limitée. Par exemple la solidité des intentions de votes n'est pas forcément fiable avec des électeurs qui choisissent au dernier moment. Le vote est un objet insaisissable. On essaie de scientifier un objet qui est pour une large part irrationnel. La décision d'aller voter est irrationnelle. Selon les élections, le vote est devenu un comportement minoritaire. Les modèles explicatifs du vote ont évolué en fonction de la société. Il y a deux grands modèles arrêtés et qu'on continue de présenter : le modèle déterministe, et le modèle économique.

Définitions :

Vote : « Procédure formelle destinée à dégager un choix collectif par le décompte de choix individuels. (...) Dans les démocraties modernes, le vote est la principale technique permettant de désigner les gouvernants. »*

Volatilité électorale : « instabilité des choix électoraux prêtée à certaines catégories d'électeurs ou à l'électorat dans son ensemble, dès lors que les résultats d'élections consécutives et comparables manifestent des écarts substantiels ne pouvant être expliqués par les modèles sociologiques d'explication du vote. »*



École de Columbia : « Courant d'analyse du comportement électoral et des effets des médias, développé dans les années 1940-1950 à l'université de Columbia (notamment par P. Lazarsfeld). (...) Elle est connue pour avoir théorisé le principe selon lequel « une personne pense politiquement comme elle est socialement. Les caractéristiques sociales déterminent les préférences politiques ». »*

Paradigme de Michigan : « Nom donné à un courant d'analyse du comportement électoral, développé à l'université de Michigan dans les années 1950-1960. Ce courant entendait nuancer le poids accordé par l'école de Columbia aux variables sociologiques, en développant un modèle psycho-sociologique d'explication du comportement électoral. »*

Il y a 2 types d'indicateurs d'étude du vote : les résultats des élections et les sondages. Ce sont les intentions de vote ou les votes exprimés, mais un vote exprimé ne traduit pas la raison de voter. Il faut chercher autrement les raisons du vote.

Les Américains ont deux méthodes pour comprendre le vote :

- Le sondage détaillé : quelles raisons vont déterminer le vote, comprendre le vote en contexte (en fonction du niveau d'études, du vote des parents, du revenu). Ces enquêtes cherchent à mieux connaître l'électeur plutôt que son vote à l'avance. L'école de Columbia et le paradigme de Michigan mènent des enquêtes de grande ampleur aux États-Unis. Dans les années 1950-60, avec le behaviorisme se développe l'idée que le comportement d'un individu est déterminé par des caractéristiques sociales.
- Les entretiens : face à face avec les électeurs. On pose des questions plus précises, approfondies, moins standardisées. Mais il est dur de mener des entretiens à grande ampleur. Ils permettent seulement la connaissance de petits groupes, il est difficile de faire des extrapolations.

• Section 1 : Les modèles déterministes du comportement électoral

§1 : Le modèle de Columbia

« Une personne pense politiquement comme elle est socialement ». Le déterminisme est le fait de nier à une personne la capacité de penser car l'individu est déterminé ici par ses caractéristiques sociales. Parmi les caractéristiques sociales on retrouve le niveau d'études, le revenu, la CSP familiale, l'âge, le sexe, la religion. Un individu est la somme de toutes ces caractéristiques sociales. Selon le modèle de Columbia, les caractéristiques qui pèsent le plus sont la religion, la CSP, le lieu de résidence. Aujourd'hui ce sont l'âge, le niveau de diplôme, le lieu de résidence. Les caractéristiques sociales évoluent, mais cela a des limites. Depuis quelques années le modèle de Columbia n'est plus aussi déterminant pour expliquer le vote.

A- Le statut socio-économique des personnes

La profession influence le vote, c'est un déterminant du vote.

L'effet du patrimoine, avec le niveau de revenu, est aussi un déterminant du vote. Cet effet du patrimoine est valable en France et aux États-Unis.

Chaque individu possède les mêmes caractéristiques sociales et la combinaison varie selon les candidats. Il y a des nuances nécessaires pour comprendre ces facteurs sociaux, le sexe a une différence moins marquée, alors que le facteur campagne/ville est beaucoup plus marqué.

B- L'appartenance confessionnelle

La religion exerce aussi une influence sur le vote. Cependant, les pratiquants sont aussi des hommes, femmes, avec un niveau de diplôme, etc. Les catholiques votent pour Fillon parce qu'ils sont catholiques



ou pour toutes les autres caractéristiques ? Pour chaque caractéristique sociale on va trouver une influence, mais on ne peut pas savoir quelle caractéristique sociale compte.

C- Le lieu de résidence

C'est le clivage urbain/rural qui a aussi une influence. Dans les campagnes le niveau de diplôme est plus bas, le revenu est plus bas que chez les urbains. Est-ce vraiment la géographie qui est déterminante ou le niveau de diplôme ?

§2 : Le modèle de Michigan

C'est un modèle psycho-sociologique. Les perceptions socio-politiques comptent plus que les caractéristiques de sociologie culturelle ou de sociologie démographiques. D'autres explications primeraient comme les caractéristiques socio-politiques (l'identification partisane). Ce sont des variables qui réunissent les caractéristiques sociologiques, le statut social, les caractéristiques familiales. L'individu produit un vote qui s'explique par son identité partisane : sa perception du candidat, et des problèmes et solutions à apporter (programme). Le modèle ne renvoie pas à aux caractéristiques sociologiques des individus mais bien à la perception individuelle d'un individu qui va construire son identification partisane.

Il y a cependant des limites :

- Le modèle tend à sous évaluer les propriétés premières des individus. On ne sait pas si l'identification partisane ne viendrait pas plutôt des caractéristiques sociologiques.
- C'est un modèle conceptuel, une notion par rapport au modèle de Columbia qui lie des caractéristiques statistiques par rapport à un individu.

§3 : Limites des modèles déterministes

On observe un déclin fort de l'identification partisane, notamment aux États-Unis. En France, 60% des gens se disent proche d'un parti politique, c'est un taux élevé par rapport aux autres pays. La dimension partisane est en déclin partout, ce qui questionne la viabilité, la pertinence de cette approche. Ces deux modèles expliquent le vote à partir des individus, à partir de leurs caractéristiques sociologiques ou leur identité partisane.

Dans les modèles économiques, on a une toute autre approche qui se concentre sur le groupe, le contexte, et la société qui vont influencer l'individu. Le vote de l'individu est influencé par des facteurs qui lui sont extérieurs. Ils mettent en avant l'influence des campagnes électorales. Dans le modèle déterministe, peu importe la campagne parce que les caractéristiques ou préférences d'un individu déterminent son vote.

• Section 2 : Les modèles économiques du comportement électoral

Selon le contexte économique, le vote va être différent. Cela expliquerait les variables, et donc la volatilité et l'alternance des gouvernements. La situation correspond à de nombreux indices : valeur de la monnaie, taux de chômage, balance commerciale, etc. Ces théories se basent sur la rationalité de l'électeur, elles postulent que les individus sont intéressés par les campagnes électorales et que l'électeur est au courant de la situation économique précise du pays. Le vote serait déterminé par la connaissance économique des individus et pas du tout par des facteurs sociologiques.

La limite est la rationalité de l'électeur. L'électeur n'est pas rationnel. Il n'a aucun intérêt mathématique à aller voter. Vouloir rationaliser le comportement des électeurs sur un comportement irrationnel est curieux.



Les électeurs qui lisent les programmes de tous les candidats représentent à peu près 2% de tous les électeurs et les électeurs ont une connaissance économique faible. Une limite repose sur le fait que le modèle économique est fait par les économistes qui disent que l'économie prime sur le reste, or ce n'est pas le seul facteur explicatif du vote.

§1 : Le modèle de l'électeur rationnel

Cette approche date du milieu du XXe s. Elle envisage l'électeur comme un consommateur qui envisage tous les programmes politiques, par rapport à une situation économique donnée et par rapport au bilan et avantages qu'il peut en faire personnellement. Le vote est une construction en fonction d'un contexte et d'une offre politique. Il n'y a rien de déterministe ni de sociologique.

En plus de la rationalité de l'électeur, il y a une deuxième limite : il peut y avoir électeur qui ne tient pas compte de la dimension économique, qui peut prendre en compte dimension symbolique. Certains contextes comme celui de 2004 avec l'Afghanistan, de 2022 avec le Covid peuvent mettre d'autres sujets au centre de la campagne. Ce sont des relativisations assez fortes à apporter à ces modèles explicatifs qui ne tiennent compte que de l'économie.

Ces modèles ont pour vocation d'expliquer l'intégralité des votes, ils seraient absolus. Dès lors qu'on trouve des failles dans ces modèles, il est difficile de formuler une conclusion.

Ces modèles sont aussi à relativiser avec l'essor des valeurs post matérielles (Inglehart) portées par le renouvellement générationnel. C'est la question des cohortes générationnelles : l'ancienne génération ne vote pas comme la nouvelle. L'explication économique du vote date des années 1960 et ne correspond plus aux nouvelles valeurs post-matérialistes.

§2 : Les modèles économétriques

Ils déterminent le vote pour tel ou tel parti en fonction du niveau d'indicateurs de statistiques économiques comme le taux de chômage.

On dit que l'économie exerce une influence sur le vote. Mais les acteurs sont inégaux par rapport à l'économie. Un candidat sortant a déjà eu la possibilité de gérer l'économie. Selon son bilan, il a amélioré l'économie ou la situation économique a empiré.

• Conclusion

Le problème de tous ces modèles est de vouloir présenter une solution unique, universelle au problème complexe qu'est la compréhension du vote. Ces approches sont complémentaires et non opposées. Les modèles déterministes sont insuffisants parce qu'il manque le côté campagne électorale et contexte. D'autres enjeux comme le climat, les valeurs post-matérielles, la sécurité comptent également. Le vote finalement est la somme de ces différents facteurs explicatifs. Il est difficile de préciser lequel de ces facteurs explicatifs a plus ou moins d'importance. Les électeurs votent en fonction d'enjeux différents pour des candidats différents, l'ensemble est cohérent.

De nombreux nouveaux modèles existent pour expliquer le vote. Ils renvoient à l'évolution de la vie politique : essor populisme, personnalisation de la politique, contexte de la démocratie en danger, etc. Ces indicateurs proposent d'essayer de percevoir comment ces évolutions influencent les électeurs, ils tiennent compte de l'abstention et de la volatilité électorale. L'abstention et la volatilité mettent en difficultés les modèles sociologiques et économiques.

Ces nouveaux indicateurs sont personnels et renvoient pour beaucoup aux émotions, à l'individu, c'est-à-dire le ressort individuel, pas l'intellect, pas la rationalité, pas l'individu. C'est ce qui se rapporte le plus finement à l'individu. Ils prennent en compte différents indicateurs comme l'enthousiasme suscité par le candidat, l'impact du bonheur sur la participation, les indices de satisfaction de vie. Par exemple,



l'insatisfaction est très forte chez les électeurs des extrêmes. Ces nouveaux ressorts sont plus pertinents pour apprécier les campagnes électorales aujourd'hui, les candidats.

*définitions issues de NAY, Olivier (dir.) *Lexique de Science politique*. Paris : Dalloz, 2017, 4e édition.